

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES

PAR
RICHARD COOKE

L'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE
COMME FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

DÉCEMBRE 1989



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

RÉSUMÉ

Ce mémoire est présenté comme exigence partielle pour l'obtention du grade de maîtrise en études régionales. Sa confection vise, tout en confirmant l'hypothèse de départ, à établir un lien entre l'interprétation du patrimoine et l'induction d'un développement touristique pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En première partie du mémoire, nous nous sommes attardés à dégager les prémisses de la discussion qui constituera le corps de la discussion qui suivra. Nous avons tiré d'écrits spécialisés une définition opérationnelle du terme tourisme, de produit touristique et de produit touristique de base. Ces définitions nous ont permis d'identifier des variables (hébergement et restauration) comme étant les paramètres qui nous ont, par la suite, amené un énoncé de la problématique à laquelle sont confrontés les promoteurs régionaux.

Une analyse de la situation régionale actuelle du domaine touristique a fait ressortir la problématique suivante: le développement touristique au Saguenay-Lac-Saint-Jean est freiné par une saison d'opération trop courte, caractérisée par une offre déficiente pour la satisfaction des besoins secondaires des touristes et un déséquilibre dans la répartition géographique des sites patrimoniaux mis en valeur.

La présentation de définitions de termes techniques nous a, de plus, conduit à amorcer la seconde partie du mémoire, par un regroupement de l'activité régionale dite touristique sous trois créneaux: un créneau halieutique et cynégétique, un créneau plein air et un créneau culturel. Nous avons progressé dans cette partie par une vérification du caractère touristique des activités de chacun de ces créneaux en les confrontant au principe de l'absence du domicile pour une période de 24 heures, principe reconnu par la totalité des intervenants touristiques actuels.

Une fois le caractère touristique confirmé, nous avons comparé la force d'attraction des potentiels régionaux à la force exercée par les potentiels des autres régions du Québec. Pour ce faire, nous avons utilisé des paramètres propres à chacun des potentiels analysés. Dans le cas de la pêche, nous

avons utilisé le rendement des plans d'eau et les limites de prise quotidienne. Pour la chasse nous avons retenu la densité des populations de gibier et le taux d'exploitation des cheptels concernés. Pour le plein air, nous avons utilisé le volume de l'offre pour chacune des activités retenues lors de l'analyse de départ et la qualité du cadre naturel pour les potentiels latents. Enfin, le créneau culturel étant difficilement quantifiable pour une comparaison inter-régions, nous avons établi le lien entre l'identité régionale et les attentes du touriste de la future décennie, à l'aide d'études prospectives effectuées par les spécialistes en la matière.

Ces comparaisons ont positionné la valeur relative de la région pour chacun des trois créneaux préalablement identifiés. Nous avons confronté le résultat de ces analyses sectorielles pour démontrer que le créneau culturel constitue la voie préférentielle pour le développement du tourisme en région sagamienne.

Suite à cette démonstration qui confirme notre hypothèse de départ, nous avons poursuivi le développement du sujet par l'élaboration d'une approche de mise en valeur de l'attrait culturel régional. Il a fallu d'abord définir le concept d'interprétation du patrimoine, ouvrir sur la notion d'interprétation régionaliste pour conclure avec la présentation d'un modèle de concept de culture régionale emprunté à Ritchie et Zins (1977). De là, nous avons démontré la valeur de l'interprétation du patrimoine comme outil touristique et par voie d'extension, le fondement de l'interprétation régionaliste dans la perspective du développement d'un circuit patrimonial à thématiques d'interprétation intégrées.

Nous avons terminé ce mémoire par la présentation d'un circuit patrimonial de type novateur. Nous avons affecté à des portions du territoire régional une thématique sectorielle, découlant d'un positionnement régional, que le touriste serait appelé à parcourir au moyen d'une médiatique présentée à l'intérieur d'un site inclus dans le circuit. A titre d'exemple, le territoire sis entre Saint-Prime et Saint-Coeur-de-Marie serait affecté à la mise en valeur de la thématique «colonisation au Lac-Saint-Jean». La thématique serait développée au musée Louis Hémon de Péribonka, et dirigerait le touriste vers des éléments témoins de cette époque, observables dans les différentes municipalités du secteur.

Cette approche permettrait d'assurer ainsi une meilleure circulation du flux touristique sur l'ensemble du territoire et de répartir les sites mis en valeur plus équitablement entre les municipalités de la région, en plus d'allonger la saison d'opération.. Une cartographie de ce circuit est présentée à la fin du mémoire.

AVANT-PROPOS

Le tourisme de masse québécois a ses racines au début des années soixante. Il a pu naître et se développer suite aux modifications socio-économiques qui ont marqué le Québec d'après-guerre: enrichissement de la population, diminution des heures de travail et l'accès à la voiture familiale pour une fraction sans cesse élargie de la population.

La population québécoise depuis peu installée majoritairement dans les villes a gardé des liens étroits avec le monde rural qui devient une des premières destinations estivales des familles. Quelques années plus tard, la faveur populaire se tourne vers les stations balnéaires du nord des États-Unis. Les « Old Orchard Beach », « Atlantic City » et « Plattsburgh » s'inscrivent au palmarès des touristes montréalais surtout et québécois dans une moindre mesure.

La fin des années soixante-dix coïncide avec l'apparition des circuits provinciaux dont le « Tour de la Gaspésie » constitue la vedette incontestée. Le Lac-Saint-Jean vend très bien son « Tour du lac » depuis les années 1920, mais le Saguenay, surtout à vocation industrielle délaisse ce créneau. Le Bas-Saguenay, pourtant dépourvu d'industrie mais riche d'une nature exceptionnelle néglige ce potentiel lucratif.

La situation évolue ainsi durant quelques années puis les traditionnels circuits régionaux s'essoufflent. Le touriste ne répond plus aux impulsions qui l'amenaient vers ces lieux jusqu'alors recherchés. L'évolution des communications, surtout, pousse les québécois à voyager à l'extérieur du pays; les destinations soleil bien sûr mais aussi l'attrait exercé par les cultures européennes.

Les intervenants touristiques des différentes régions face à ce désistement et de plus en plus conscients de la valeur de cette activité refont leurs devoirs afin d'offrir un nouveau produit susceptible de ramener touristes et vacanciers en leurs murs.

Ce besoin est encore plus pressant dans un contexte économique mal en point comme celui qui prévaut actuellement dans la plupart des régions périphériques. A l'instar de leurs collègues des autres régions, les intervenants de la région 02 se tournent vers l'industrie touristique pour atténuer les contre-coups du ralentissement économique actuel.

Depuis plusieurs années, les promoteurs régionaux se sont attaqués au développement d'une infrastructure de base axée sur l'utilisation de quelques ressources naturelles

exceptionnelles. Beemer, (1888-1908) qui amène les américains pêcher l'ouananiche, plus récemment, le jardin zoologique de Saint-Félicien et le Village historique de Val-Jalbert, sans négliger les quelques festivals populaires ont assuré le développement et la survie d'un réseau hôtelier que le volume de fréquentation ne permet plus d'accroître.

Les nouvelles tentatives des intervenants s'articulent autour d'un énoncé de positionnement dont la formule illustrerait la caractéristique première du produit touristique régional. Le choix s'est porté, tour à tour, sur la ouananiche, le lac et le bleuet. Ces tentatives illustrent bien le désir de regagner la faveur populaire en reprenant les images qui ont longtemps vendu la région. Il faut toutefois admettre que ces essais ne sont pas basés sur des études et que le lien entre l'image véhiculée et le produit recherché par le touriste des années quatre-vingt-dix est mal établi.

Suite à plusieurs années de travail dans les parcs provinciaux de la région où le contact avec le milieu touristique est des plus étroit, et autant de contacts avec les intervenants des secteurs para-public et privé, plusieurs avenues de développement se présentaient. Ces avenues offraient une excellente opportunité de participer au développement

Parmi toutes ces avenues, le développement d'un circuit patrimonial axé sur la mise en valeur des composantes du potentiel culturel régional m'apparaissait la plus pertinente dans le contexte présent.

Le jeune âge de la région fait en sorte que persistent sur le territoire quelques témoins de chacune des étapes du développement et de l'évolution de la société québécoise, incluant la période amérindienne.

À l'heure où le touriste à la recherche d'identités culturelles envahit le Québec, le positionnement régional: « Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, voir le Québec d'hier à demain » constitue un atout des plus valables pour nous assurer une place enviable sur l'échiquier national. C'est pourquoi, je conclue mon mémoire par une proposition de circuit patrimonial axé sur une mise en valeur des diverses composantes patrimoniales qui racontent justement cette histoire de la société québécoise.

Ainsi, par la production de ce mémoire de maîtrise, j'espère à tout le moins poser un jalon dans le développement touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

REMERCIEMENTS

La réalisation d'un mémoire qui regroupe autant de champs d'intervention ne peut «sortir» d'une seule tête. Aussi suis-je redevable à de nombreuses personnes auxquelles je désire témoigner une reconnaissance aussi vive que sincère.

En premier lieu, à ma famille qui a accepté de nombreuses soirées de solitude pour ne pas dire d'abandon... A mon épouse, Hélène Goudreau dont l'habileté au traitement de texte et l'intimité avec Mc Intosh ont sûrement permis à ces phrases de prendre forme.

A l'équipe de biologistes et de techniciens de la faune du MLCP à Jonquière qui, par leurs données et leurs analyses statistiques, ont collaboré à quantifier une ressource touristique certaine mais idéalisée par de nombreux intervenants du milieu.

À mon employeur qui a investi temps et argent dans cette réalisation. A mon tuteur, Monsieur Gilles H. Lemieux pour l'encadrement et les précieuses suggestions dans le développement des idées. Au comité de lecture dont les remarques constituent autant de bonifications au texte soumis.

Enfin, des excuses pour m'affranchir du danger qui guette
quiconque s'avance sur l'avenue glissante des remerciements
personnalisés: l'oubli d'une collaboration...

Que toutes les personnes qui ont une part dans la
réalisation de ce mémoire se sachent appréciées et largement
remerciées (au sens positif du terme).

Table des matières

Résumé	i
Avant-propos	iv
Remerciements	viii
Table des matières	x
Liste des tableaux	xii
Liste des cartes	xiv
Introduction	1
 Partie I	
La problématique touristique régionale	4
1. Quelques définitions utiles	4
2. La problématique régionale	11
 Partie II	
Les créneaux touristiques régionaux	20
1. Le produit touristique de base	20
1.1 Le tourisme halieutique et cynégétique	21
1.1.1 Le potentiel halieutique	21
1.1.2 Le potentiel cynégétique	29
1.1.3 Les facteurs liés à une extension de l'offre régionale	42
1.1.4 Les possibilités d'une extension de l'offre	65
1.2 Le tourisme de plein air	70
1.2.1 Une évaluation de la demande	70
1.2.2 L'offre régionale de récréation	

de plein air	95
1.2.3 Une éventuelle extension à l'offre régionale	100
1.3 Le tourisme culturel	108
1.3.1 Un modèle culturel régional	110
1.3.2 Une évaluation de la demande	113
1.3.3 L'offre culturelle régionale	115
1.3.4 Une éventuelle extension de l'offre culturelle régionale	128
1.4 Une comparaison entre les trois créneaux touristiques régionaux	144
1.4.1 Le tourisme cygénétique et halieutique	144
1.4.2 Le tourisme de plein air	146
1.4.3 Le créneau culturel	147
Partie III	
Une utilisation du créneau culturel	149
1. L'interprétation du patrimoine: un outil touristique	149
1.1 L'interprétation: un service à offrir	149
1.2 Le cas du village historique de Val-Jalbert	153
2. L'interprétation régionaliste	156
3. Un circuit patrimonial régional	162
3.1 Un positionnement régional	162
3.2 Les composantes d'un circuit patrimonial régional	165
Conclusion	168
Bibliographie	173

Liste des tableaux

Tableau 1: Le taux d'occupation moyen mensuel des établissements hôteliers de la région 02.	13
Tableau 2: Mois du déroulement de la majeure partie du dernier voyage dans la région.	14
Tableau 3: Nombre de pêcheurs et nombre de jours de pêche selon le groupe d'espèces recherché.	24
Tableau 4: Quelques paramètres de l'offre halieutique de l'ensemble des régions du Québec.	28
Tableau 5: Les lieux de pêche fréquentés par les non-résidents.	31
Tableau 6: Expression de la demande pour la chasse aux différentes espèces.	34
Tableau 7: Evolution des achats de permis de chasse à l'ours selon le type de chasse et le statut de provenance.	39
Tableau 8: Récolte et effort pour le colletage du lièvre au Québec.	42
Tableau 9: Données de pêche à l'omble de fontaine enregistrées sur les zecs Onatchiway et Martin-Valin.	46
Tableau 10: Proportion du nombre de pêcheurs selon la région d'origine et la durée habituelle des déplacements en excursion entre le domicile et le lieu de pêche.	51
Tableau 11: Répartition des pêcheurs selon la catégorie de revenu personnel brut.	52
Tableau 12: L'effort de pêche.	60
Tableau 13: L'évolution de la montaison de géniteurs pour les différents tributaires du lac Saint-Jean.	60

Tableau 14: L'âge des géniteurs de la rivière Ashuapmushuan.	60
Tableau 15: Facteurs impliqués dans l'évaluation d'une éventuelle extension de l'offre halieutique.	67
Tableau 16: Pourcentage des participants par activité et pour différentes catégories de la variable indépendante <i>dimension de la communauté de résidence</i> .	77
Tableau 17: Pourcentage de participants par activité et pour différentes catégories de la variable indépendante <i>revenu du chef de famille</i> .	78
Tableau 18: Pourcentage de participants par activité et pour différentes catégories de la variable indépendante <i>statut marital du répondant</i> .	79
Tableau 19: Pourcentage de participants par activité et pour différentes catégories de la variable indépendante <i>le groupe d'âge du répondant</i> .	80
Tableau 20: Pourcentage de participants par activité et pour différentes catégories de la variable indépendante <i>le sexe du répondant</i> .	81
Tableau 21: Taux de pratique par activité.	83
Tableau 22: Les critères d'identification d'une activité dite de plein air.	87
Tableau 23: Lieux et fréquences de participation à certaines activités de plein air.	91
Tableau 24: Catégorisation des activités de plein air retenues par l'analyse.	94
Tableau 25: Profil quantitatif des équipements régionaux de plein air.	99
Tableau 26: Le profil culturel régional.	115
Tableau 27: Evaluation de l'offre patrimoniale régionale.	130

liste des cartes

Carte 1: Répartition des sites patrimoniaux mis en valeur au Saguenay-Lac Saint-Jean.	19
Carte 2: Partage de l'aire de répartition du cerf au Québec pour la gestion du cerf.	36
Carte 3: Distribution et abondance relative de l'orignal au Québec.	37
Carte 4: Durée du séjour moyen à Val-Jalbert avant le développement de l'interprétation.	154
Carte 5: Durée du séjour moyen à Val-Jalbert après le développement de l'interprétation.	155
Carte 6: Répartition territoriale de sous-thématiques patrimoniales au Saguenay-Lac-Saint-Jean.	167

INTRODUCTION

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à l'instar des autres régions périphériques du Québec, vit une phase de transition. Son économie connaît une autre phase incertaine, au moment, où les multinationales implantées en région, rationalisent leurs activités dans le cadre de l'avènement des nombreuses innovations technologiques et des mutations de gestion engendrées par la compétition internationale.

Dans la recherche d'un nouvel apport économique, les intervenants régionaux se tournent, en partie, vers le domaine touristique. On effectue actuellement plusieurs démarches visant à cerner le potentiel offert par la région et à identifier un positionnement qui lui permettrait de se distinguer sur l'échiquier touristique national. C'est dans le but de contribuer à la réalisation de cette démarche que le présent mémoire est entrepris, dans le cadre d'une maîtrise en études régionales.

L'activité touristique actuelle est basée sur des attraits regroupés sous trois créneaux: la chasse et la pêche, le plein air et le culturel. Considérant la problématique à laquelle est confronté le développement de chacun de ces trois créneaux,

nous avons énoncé une hypothèse dont la réalisation pourrait constituer une avenue pour la poursuite du développement touristique de la région.

Notre perception de la problématique touristique régionale (une saison trop courte, des équipements ou évènements insuffisants et géographiquement mal répartis) a amené l'énoncé de cette hypothèse dite de départ: « Le développement d'une thématique d'interprétation pour des sites patrimoniaux intégrés à un circuit régional, constitue l'avenue la plus prometteuse pour le développement du secteur touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean ».

Cette hypothèse qu'il nous faudra vérifier, ne renie aucunement la valeur des autres créneaux: la pêche et la chasse ainsi que le plein air. Nos croyons que ces créneaux, bien que très valables, peuvent difficilement être utilisés plus qu'ils ne le sont actuellement en raison de contraintes d'ordre environnemental, biologique et climatique. Ce qu'il faudra démontrer également.

Notre démarche procédera par un énoncé détaillé de la problématique touristique régionale, comme cadre de référence

pour l'argumentation qui suivra. Après un rapide exercice sémantique destiné à préciser la terminologie technique utilisée, nous décrirons la valeur touristique régionale et la comparerons à celle des autres régions du Québec. Cette première étape devrait nous permettre d'identifier un créneau régional préférentiel.

Par la suite, au moyen de facteurs d'ordre biologique, climatique, environnemental, socio-économique et légal, nous vérifierons les possibilités d'une extension de l'offre régionale propre à chacun des trois créneaux identifiés précédemment. Cette démarche constituera la vérification proprement dite de notre hypothèse de départ.

Dans l'éventualité où la primauté du créneau culturel se confirmerait, nous démontrerons de quelle façon le développement d'une thématique d'interprétation est susceptible de contribuer au développement touristique de la région.

Enfin, nous concluerons par une proposition de circuit patrimonial à thématiques d'interprétation intégrées, inspiré d'un énoncé de positionnement régional.

Partie I

La problématique touristique régionale

Vouloir participer au développement économique d'une région en utilisant le levier touristique implique que l'on puisse modifier les variables (reliées à ce champ d'intervention) susceptibles de générer des retombées pour la région visée.

La rédaction de ce mémoire vise à démontrer que le créneau culturel adéquatement développé (par le biais d'une thématique d'interprétation) constitue l'avenue privilégiée pour le développement touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Afin de vérifier la véracité de cette affirmation, nous allons présenter quelques définitions opérationnelles se rapportant au concept de tourisme. De plus, dans le but de situer les balises de la discussion qui constituera le corps de ce mémoire, nous dégagerons, par une analyse de la situation actuelle, la problématique qui affecte le développement touristique de la région considérée.

1. Quelques définitions utiles

Il faut, dans un premier temps, apporter quelques définitions de la terminologie du domaine touristique afin de

dégager les paramètres qui alimenteront le développement du mémoire.

Le terme «tourisme» doit faire l'objet d'une définition opérationnelle, à partir de laquelle nous dégagerons les variables qui sont à la base de la problématique touristique régionale. Nous emprunterons ces premières définitions à Bergeron (in Nadeau 1982):

«Le tourisme est une activité de loisir parmi bien d'autres... Ces activités de loisir de plein air deviennent donc du tourisme par le fait qu'il y a un déplacement (espace) et un séjour (temps) sur les lieux qui attirent un étranger dans un but bien précis».

Ces notions «d'espace» et de «temps», pertinentes à notre démarche, sont toutefois insuffisamment développées pour nous être d'une quelconque utilité. Nous devons référer au même auteur pour , à l'aide d'un autre passage du même texte, donner une dimension quantitative à ces mêmes paramètres:

« La définition la plus officiellement admise maintenant au Québec est la suivante: Un touriste est un visiteur temporaire séjournant au moins 24 heures dans le pays visité et dont les motifs de voyage peuvent être groupés en:
1.loisirs(agrément, vacances, santé, religion, sports);
2.affaires, famille, mission, réunion».

Cette seconde définition amène comme élément nouveau la période minimale de vingt-quatre heures (confirmée aussi par Krippendorf) passée hors du domicile. Cette durée d'absence a été récupérée par la plupart des intervenants touristiques qui ont, suite à cet énoncé, adopté le vocabulaire suivant:

- *excursion*: pour une sortie d'une seule journée;
- *voyage*: pour une sortie incluant au moins une nuitée hors du domicile.

Ces définitions confirment les notions de durée de séjour et de déplacement comme éléments clés de l'élaboration de notre propos. Bergeron (op. cit.) revient avec une définition empruntée à l'Association internationale des experts du tourisme, qui fait ressortir une autre dimension importante de l'activité touristique:

« Le tourisme est l'ensemble des relations et des faits constitués par le déplacement et le séjour de personnes hors de leur horizon habituel, pour autant que ce déplacement et ce séjour soient réalisés comme une activité de loisir et de consommation».

Cette nouvelle définition décrit le tourisme comme un ensemble de relations commerciales, il est donc normal que les retombées qui en résultent, touchent plusieurs secteurs de la

sphère économique. Dans une analyse publiée dans la revue Téoros, Coté (1984) regroupe ces retombées en trois secteurs principaux, qui récupèrent entre 70% et 80% de la dépense touristique totale. Ce sont le transport, l'hébergement et la restauration. Le transport s'accapare la part du lion avec 40% de la dépense pour le domaine aérien et 60% pour le domaine automobile. L'hébergement et la restauration, quant à eux, se partagent le reste à part égale, moins les différentes dépenses reliées aux divertissements qui comptent pour environ 8 à 10% du budget global.

Au chapitre du transport, les principales sources de dépenses sont le carburant et l'amortissement de l'équipement. Or, comme il est évident que ce type de dépenses profite très peu aux régionaux, nous ne retiendrons comme variables liées au développement régional, que l'hébergement et la restauration, et en second niveau, les services liés au divertissement, négligeant la variable « transport ». Et, comme l'infrastructure qui permet aux touristes de satisfaire certains besoins primaires (l'hébergement et la restauration) est surtout supportée par des promoteurs régionaux, ce sont ces deux domaines que devraient viser les actions axées sur le développement touristique régional. Le jeu du développement s'exercera indirectement, par les retombées de la rétention que le produit global exercera sur le touriste.

Ce qui nous amène à nous pencher sur la notion de produit touristique. Cette notion a été utilisée à tellement de sauces, qu'une définition aussi étroite que possible du terme s'impose, afin de nous aider à approfondir notre propos avec l'acuité nécessaire.

Nous avons, dans un premier temps, consulté l'Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette démarche s'est révélée vaine en raison du fait que les auteurs ont basé leur description sur une méthode importée d'Europe, développée par Defert. Ce dernier utilise les termes «hydrôme», «phythôme», «lithôme» et «anthropôme», pour regrouper autant les ressources de base que les équipements récréo-touristiques. Cette approche colle mieux aux paysages humanisés de l'Europe qu'à la nature sauvage de l'Amérique du Nord. Par la suite, ils ont quantifié leur description avec le répertoire SIRTEL (élaboré par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche) qui a été délaissé depuis quelques années et ne rend plus compte de la réalité actuelle. Ils ont ensuite procédé à une analyse de l'inventaire des terres du Canada qui évalue le potentiel d'utilisation du sol, au moyen d'une cartographie d'échelle 1:500 000. On y traite d'agriculture, de foresterie et de récréation. L'analyse effectuée par les auteurs a, non seulement ignoré les activités de plein air actuellement

pratiquées par la population, mais négligé entièrement le potentiel offert par la chasse et la pêche. Il nous faut donc référer à des auteurs plus spécialisés pour trouver des définitions opérationnelles de la notion de produit touristique et surtout, d'une description du produit régional.

Voici selon Dupont (1979), une première définition de la notion de produit touristique:

«L'ensemble du patrimoine (beautés naturelles, sites archéologiques et historiques), des attractions, de l'infrastructure de transport permettant d'y accéder, des services publics et des entreprises de tourisme que possède ou offre une région pour accueillir, divertir et satisfaire le visiteur.»

Une seconde définition de cette même notion présentée par Bergeron (op. cit.), identifiera avec plus de précision un des volets de notre démarche:

«Son produit (du tourisme) groupe tous les éléments qui, ensemble, forment l'expérience touristique du consommateur et dont la raison d'être est de satisfaire ses besoins et ses aspirations».

Plus loin, Bergeron récidive avec une autre définition du même terme qui nous sera utile pour différencier les composantes du produit régional dans l'énoncé de la problématique qui affecte notre région:

« Le produit de l'industrie touristique est difficile à définir en termes de biens et de services distincts. C'est essentiellement un secteur de services. Ce produit comprend toute une gamme d'éléments interdépendants: installations et services conçus spécialement pour le touriste, facteurs d'environnement naturel; infrastructure générale de services de transport, de communication et d'utilité publique, et caractéristiques socio-culturelles de la population locale ».

Cette dernière définition, par le caractère détaillé qu'elle présente, nous introduit indirectement au deux niveaux de besoins que le touriste cherche à satisfaire.

Il y a les besoins primaires représentés par le transport, l'hébergement et la restauration, tel que nous les avons déjà identifiés. L'identification des besoins secondaires sera effectuée en citant à nouveau Bergeron (op. cit.) dans le passage où il établit un lien entre le tourisme et le loisir:

« Il est (le tourisme) l'enfant privilégié du loisir et comme il lui est indissociable, analysons donc très sommairement quelles sont les trois principales fonctions du loisir puisqu'elles valent autant pour le phénomène touristique en lui-même; ».

L'auteur identifie dans les quelques paragraphes qui suivent et qu'il serait trop long de reproduire ici, le délassement, le divertissement et le développement (du corps

et de l'esprit) . On peut dire que ces fonctions ou finalités constituent les besoins d'ordre secondaire du touriste et que la partie du produit touristique qui en permet la satisfaction est la ressource de base à partir de laquelle s'élabore l'infrastructure de transport, d'hébergement et de restauration.

Notre analyse de la situation touristique sur le plan régional sera donc conduite en fonction de la portion du produit régional axée sur la satisfaction des besoins primaires d'une part et des besoins d'ordre secondaire d'autre part. Cette seconde portion du produit régional sera appelée, pour le besoin de notre analyse " le potentiel touristique de base ".

C'est grâce à cette étape du travail, que nous en arriverons à formuler un énoncé de la problématique touristique régionale.

2. La problématique régionale

La problématique régionale sera définie à partir de paramètres liés à la durée de la saison touristique, du type d'équipements (niveau des besoins du touriste) mis en place ainsi que de leur répartition géographique.

La durée de la saison touristique doit être analysée car la survie de l'infrastructure lui est directement liée par la rentabilité des établissements que doivent supporter les promoteurs. Le type d'équipements comme second paramètre est justifié car il doit y avoir un certain équilibre entre les équipements voués à la satisfaction de chacun des deux types de besoin du touriste. Enfin, la répartition géographique des différentes composantes du produit de base a son importance car elle est un gage de développement régional équilibré et de rétention optimale exercée sur le touriste.

Nous allons, dans un premier temps, effectuer une analyse de l'hébergement. Il nous fournira un indice très révélateur de la période et de la durée de la saison touristique. Nous regarderons la variation du taux annuel d'occupation des établissements hôteliers, en fonction de l'évolution de la saison touristique. Des données issues du Baromètre touristique, publié par le MITC, nous ont permis de dresser le tableau 1. On y retrouve le taux d'occupation moyen mensuel des équipements hôteliers de la région 02.

Tableau 1: Le taux d'occupation moyen mensuel des établissements hôteliers de la région 02.

an/mois	86	85	84
06	50,1	47,3	51,8
07	66,7	60,3	63,6
08	64,8	69,5	64,0
09	51,7	49,0	52,2

Source: MITC Le baromètre touristique, Montréal, 1988

Ces chiffres constituent une moyenne du taux basé sur les chiffres qui valent pour l'ensemble des établissements de la région. Mais, si on considère les établissements un à un , ces chiffres ne sont plus valides. Une entrevue avec le secrétaire-trésorier de la municipalité de Roberval a révélé que les établissements de cette municipalité ainsi que ceux de ses voisines immédiates connaissent un taux d'occupation de 100% durant les vacances de la construction, mais que ce taux chute drastiquement après cette période. Il affirme que les propriétaires doivent refuser des clients faute de place , mais que le volume d'affluence en dehors de cette période de pointe ne leur permet pas de supporter l'investissement que représente l'agrandissement de leur établissement.

Il affirme même que les propriétaires doivent refuser des clients faute de place mais que le volume de fréquentation en dehors de cette période d'affluence ne leur permet pas de supporter l'investissement que représente l'agrandissement de leur établissement.

Les faits qui ont conduit à la production de ce tableau sont corroborés par une étude menée par la firme Leblond, Tremblay et Bouchard (1987) qui démontre le caractère très ponctuel de la fréquentation touristique au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Tableau 2: Mois du déroulement de la majeure partie du dernier voyage dans la région.

Mois	Montréal %	Québec %	Ensemble de l'échantillon
Janvier	1,7	1,6	1,7
Février	2,8	1,6	2,6
Mars	0,6	0,8	0,6
Avril	2,8	2,4	2,7
Mai	6,0	4,3	5,7
Juin	10,9	11,9	11,1 -

Juillet	45,1	48,2	45,6 - 75%
Août	18,2	18,2	18,2 -
Septembre	5,3	4,7	5,2
Octobre	2,1	2,0	2,1
Novembre	0,9	0,4	0,8
Décembre	2,8	2,4	2,7
	N=468	N=253	

source: le plan récréo-touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais.

Un premier constat relatif à la saison touristique de la région pourrait être énoncé ainsi: la saison touristique est trop comprimée dans le temps.

En second lieu, c'est le niveau de développement atteint par le produit touristique de base régional qui est en cause: les équipements et manifestations pour la satisfaction des besoins dits secondaires que sont la recherche d'une certaine exclusivité, de nouveauté, ainsi qu'une évasion de la routine et du déjà vu. Dans la recherche d'une solution aux problèmes liés au développement touristique du Lac-Saint-Jean, le Conseil touristique de la zone d'Alma et de Lac-Saint-Jean-Est, a commandé une étude dont les résultats présentent un autre aspect de la problématique touristique actuelle:

«Malgré son désir de s'affirmer en tant que région à vocation touristique, le Lac Saint-Jean demeure une région à forte prédominance rurale, laquelle s'identifie avec plus de douze (12) municipalités, (sur un total de 28) de moins de 2,000 habitants. Par conséquent, l'infrastructure actuelle affectant le tourisme correspond à ce caractère rural et remplit davantage une fonction de service répondant aux besoins primaires (déplacement, hébergement et restauration), plutôt qu'une fonction touristique, laquelle vise davantage à satisfaire des besoins secondaires: recherche d'exclusivité, de nouveauté et d'évasion de la routine et du déjà vu».

Cette description de la situation vécue au Lac-Saint-Jean vaut aussi dans le Haut-Saguenay, pour les besoins d'ordre secondaire et dans le Bas-Saguenay, pour les deux types de besoins du touriste, où l'avènement du parc du Saguenay a provoqué l'apparition d'une ébauche d'infrastructure qui était jusqu'à cette époque tout à fait inexistante.

Mais, c'est surtout au niveau du type d'équipement que l'analyse est significative pour notre propos. Considérant que l'infrastructure hôtelière est déjà utilisée au maximum de sa capacité, notre analyse portera sur les sites et autres potentiels susceptibles d'induire une rétention qui justifierait une augmentation du nombre de nuitées en hébergement commercial. La présence d'un produit touristique de

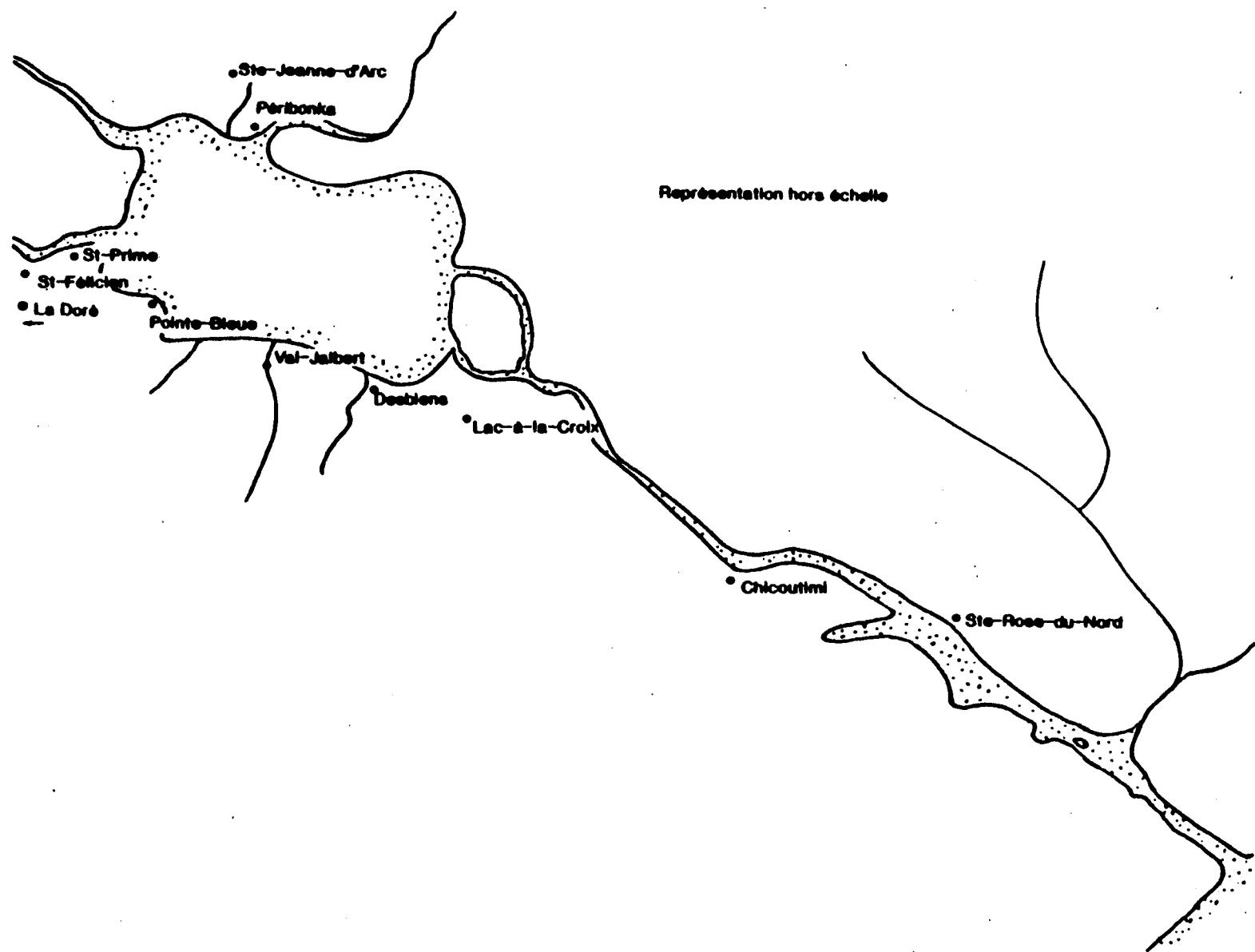
base favorise largement certains secteurs comme en fait foi la carte 1. On y remarque que la majorité des sites développés pour la satisfaction des besoins d'ordre secondaire sont concentrés au sud-ouest du lac Saint-Jean et, dans une proportion plus faible, dans le Haut-Saguenay. Et ce constat est encore plus frappant si on ne considère que les sites à caractère patrimonial. Les sites à caractère patrimonial étant des sites où on a procédé à une mise en valeur d'un volet de l'histoire régionale.

On peut donc formuler un autre volet de la problématique touristique régionale ainsi: le produit touristique régional a connu un développement privilégiant la satisfaction des besoins primaires des touristes. La portion de ce dernier vouée à la satisfaction de leurs besoins d'ordre secondaire accuse une répartition géographique fortement déséquilibrée.

En réunissant les constats sectoriels dégagés par l'analyse de la situation actuelle, nous sommes en mesure de formuler un énoncé de problématique touristique régionale: Le développement touristique au Saguenay-Lac-Saint-Jean est freiné par une saison d'opération trop courte, par une déficience au niveau des équipements voués à la satisfaction des besoins secondaires du touriste, et

par un déséquilibre dans la répartition géographique de ces mêmes équipements.

Nous poursuivrons, au fil des pages suivantes, l'analyse de la situation touristique en décortiquant les diverses composantes du potentiel touristique de base régional. Nous nous attarderons, dans un premier temps, à une comparaison du poids de chacun des trois créneaux touristiques régionaux.



Carte 1: Répartition des sites patrimoniaux mis en valeur au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Partie II

Les créneaux touristiques régionaux

1. Le produit touristique de base

L'activité touristique régionale actuelle repose sur des attraits regroupés en trois créneaux: un tourisme halieutique et cynégétique (la chasse et la pêche), un tourisme de plein air et enfin, un tourisme culturel. Nous procéderons au fil des pages suivantes à une analyse de chacun de ces créneaux afin de tenter d'identifier celui qui représente la meilleure avenue de développement pour le domaine touristique régional, toujours en gardant à l'esprit que le but visé est de trouver une solution à la problématique que nous avons dégagée précédemment.

Bien qu'il ne soit pas de notre propos de préciser ou de quantifier la proportion de visiteurs attirés par chacune des catégories d'attrait énumérés ci-haut (le profil de la clientèle régionale nous rendrait la tâche impossible) nous établirons une certaine quantification de la demande, notamment dans le cas de la pêche et de la chasse pour faire ressortir

l'attrait que pourrait exercer les cheptels de notre région sur les chasseurs et les pêcheurs des autres régions.

La clientèle est principalement composée de familles dont les intérêts se répartissent à parts inégales entre un et/ou plusieurs de ces trois créneaux. Notre étude vise surtout à identifier les valeurs touristiques qui, compte tenu de contraintes d'ordre économique, social, environnemental et biologique, présentent la meilleure avenue de développement pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Nous commencerons par une description du produit relié à chacune des catégories, pour continuer dans un chapitre subséquent, par une énumération des principaux facteurs susceptibles d'en restreindre ou d'en augmenter l'utilisation à des fins touristiques.

1.1 Le tourisme halieutique et cynégétique

Ces termes réfèrent à l'exploitation sportive d'espèces animales soit par la pêche (halieutique), soit par la chasse (cynégétique).

1.1.1 Le potentiel halieutique

Nous tenterons, dans un premier temps, de décrire le produit touristique de base attaché aux populations ichthyologiques régionales. Pour ce faire, nous procéderons par une évaluation des habitudes de l'ensemble des pêcheurs. Cette première démarche devrait nous indiquer quelles sont les espèces recherchées et quelle proportion de pêcheurs recherchent telle ou telle espèce. Ensuite, nous chercherons à positionner notre région par rapport aux autres régions québécoises, en termes de qualité de la pêche à ces mêmes espèces.

Pour y arriver, nous analyserons certains paramètres (la taille des spécimens, le taux de capture en fonction de l'effort de pêche et les limites quotidiennes de prises) qui caractérisent notre offre régionale, car ce sont principalement ces paramètres que les pêcheurs compareraient pour choisir leurs lieux de pêche. Nous effectuerons cette démarche en fonction d'une analyse des deux marchés identifiés pour le produit halieutique québécois: le marché intérieur constitué des différentes clientèles québécoises, et le marché extérieur composé des clientèles canadiennes et américaines.

Le marché intérieur

a. La demande exprimée

En compilant les données relatives au nombre de pêcheurs et le temps qu'ils consacrent à la recherche des différentes espèces sportives, il nous a été possible d'identifier les espèces préférées par ces pêcheurs. Le tableau 3 présente la compilation des résultats obtenus. On y présente la proportion du nombre de pêcheurs selon le groupe d'espèces recherchées et leur région d'origine.

Tableau 3: Nombre de pêcheurs et nombre de jours de pêche selon le groupe d'espèces recherché.

Groupe d'espèces	Nbr de pêcheurs ('000) (1)	% (2)	Nbr de jours de pêche ('000)	%
Brochet, maskinongé achigan et doré	451,6	52,5	3 548,3	31,8
Saumon atlantique	21,8	2,5	212,0	1,9
Truites, ombles et ouananiche	631,2	73,4	5 311,2	47,6
éperlan et poulamon	85,7	9,9	468,6	4,2
barbotte, perchaude et autres espèces en eau douce	197,9	23,0	1 260,9	11,3
capelan, maquereau morue et autres esp. en eau salée	69,6	8,1	357,1	3,2
TOTAL	--	--	11 158,1	100,0

Notes:

-- Ne s'applique pas.

(1) Le total excède le nombre de pêcheurs actifs puisqu'un même individu peut rechercher plusieurs groupes d'espèces au cours d'une même saison.

(2) Les proportions ont été calculées sur 860 300, soit le nombre de pêcheurs actifs au Québec en 1980.

Source : Le loisir relié à l'utilisation de la faune au Québec
MLCP, Québec, 1981

L'analyse a été effectuée en tenant compte du nombre de pêcheurs ainsi que du nombre de jours de pêche qu'ils consacrent à la recherche des différentes espèces. Ainsi, il appert que les pêcheurs consacrent plus de 5 300 jours de pêche, soit environ 47% de la prestation totale, à la recherche d'espèces d'eau froide: l'omble, la truite et l'ouananiche. Les espèces d'eau tiède, représentées par le brochet, le maskinongé, l'achigan et le doré, occupent pour leur part près de 3 500 jours de pêche, soit un peu moins de 32% de la prestation totale.

Les chiffres concernant le saumon de l'Atlantique n'ont pas été inclus dans la liste des espèces d'eau froide. Des stocks excessivement bas, subissant une pression de pêche relativement élevée, en plus d'une répartition géographique très ponctuelle limitée à un secteur du Bas-Saguenay, suffisent à négliger le potentiel offert par le saumon à une éventuelle possibilité d'extension de l'offre halieutique, sans qu'il soit besoin d'en pousser l'analyse plus à fond.

Il nous est impossible d'utiliser une carte de distribution géographique des principales espèces piscicoles sportives, car les espèces qui font l'objet de notre étude sont représentées un peu partout au Québec. Toutefois, considérée dans une perspective de pêche sportive, ce n'est pas la présence d'une

espèce qui importe, mais les caractéristiques des stocks locaux. Ainsi, sur une grande échelle et considérant la taille des spécimens, le volume des stocks et le rendement de ces derniers pour la pêche, le Québec peut être divisé en deux secteurs. Le territoire situé à l'ouest de la rivière Saint-Maurice est plus propice au développement des espèces dites d'eau tiède: le doré jaune, le maskinongé, le brochet et l'achigan. Le territoire situé à l'est de cette même rivière constitue plutôt un habitat favorable au développement d'espèces dites d'eau froide: l'omble, la truite et l'ouananiche.

Cette répartition d'espèces, ajoutée aux préférences exprimées par les pêcheurs (47% des jours de pêche) dans la pratique de leur activité, identifie l'est et le nord-est du Québec comme des destinations privilégiées dans la recherche de l'omble de fontaine, espèce préférée par la majorité des pêcheurs.

b. L'offre régionale

Dans cette optique, il devient intéressant d'analyser le potentiel réel de notre région par rapport à celui des autres régions qui, elles aussi, offrent d'excellents habitats pour cette même espèce. Nous avons jusqu'à maintenant décrit la

demande en termes de pourcentages; à partir de maintenant nous analyserons l'offre .Et comme les caractéristiques susceptibles d'attiser la convoitise du pêcheur (taille des spécimens, rendement horaire ou journalier des plans d'eau, limites de prises quotidiennes) s'expriment en valeurs absolues; c'est en ces termes que nous décrirons l'offre régionale.

C'est dans une étude commandée par le MLCP (Le bilan d'exploitation des zones d'exploitation contrôlée (zec)) que nous avons puisé la majeure partie des données apparaissant au tableau 4.

Tableau 4: Quelques paramètres de l'offre halieutique par région administrative du Québec.

région	poids moyen (kg)	limite de prise	rendement quotidien
01	-	15	5
02	,075 à ,100	20	7,9
03	,08	15	4,1
04	,14	15	2,7
05	-	10	-
06	-	10	1,7
07	,28	10	1,8
08	-	10	1,2
09	,12	10	6,3

source: Les zones d'exploitation contrôlée- Bilan 1985, Québec. 1986.

La détermination des limites quotidiennes de prises est effectuée selon un découpage territorial qui ne correspond pas nécessairement au découpage des régions administratives tel que nous le connaissons. Les chiffres présentés au tableau 4 expriment la réglementation pour la majeure partie du territoire de chacune des régions administratives.

La limite quotidienne de prises et le rendement journalier élevés observés dans notre région, démontrent la haute qualité de nos stocks régionaux. Un autre chapitre du même document révèle que deux zecs saguenéennes (Onatchiway et Martin-Valin) fournissent à elles seules environ 1 000 000 d'omble annuellement, soit près de 47% de toute la récolte provinciale. On voit ainsi que notre région se démarque favorablement par rapport aux autres régions propices au développement de l'espèce. On remarque de plus, que les zecs de notre région accusent un surplus de 2 108 097 omble de fontaine dont 1 597 000 sont directement accessibles . De quoi faire rêver! Il ne semble y avoir aucune raison pour que notre région ne devienne pas la destination privilégiée des pêcheurs d'omble de fontaine. Nous analyserons cette avenue pour le moins prometteuse au chapitre des possibilités et des contraintes reliées à une extension de notre offre halieutique régionale. Voyons pour l'instant, la situation pour le marché extérieur.

Le marché extérieur

a. La demande exprimée

En 1980, 56 000 non-résidents ont acheté un permis de pêche au Québec pour effectuer plus de 516 000 jours de pêche. Cette activité touristique a généré plus de 24 millions de dollars, dont près de 53% ont été consacrés à la nourriture et à l'hébergement. Les espèces d'eau froide ont accaparé environ 54% de ces 516 000 jours, dont 65% ont été pratiqués à l'intérieur de la structure commerciale d'exploitation de la pêche (zecs, parcs et réserves, pourvoiries).

Le pêcheur anglo-saxon ou américain contrairement au pêcheur québécois, recherche plus la qualité de l'expérience globale (la qualité de l'accueil et le service en général) que le rendement du plan d'eau. C'est aussi un mordu qui cherche le trophée de sa vie. C'est donc le gros poisson qu'il poursuit, bien qu'à l'occasion il ne dédaigne pas « charger » son panier.

Comme nous l'avons fait pour le marché intérieur, nous commencerons notre analyse de ce second créneau par une évaluation de la demande exprimée. Le tableau 5 nous en présente les grandes lignes.

Tableau 5: Lieux de pêche fréquentés, au Québec,
par les non-résidents

Lieu de pêche	nbr de pêcheurs	%	nbr de jours-pêche	%
zec	5.061	9	46.455	9
parcs et réserves	13.000	23	53.376	10.3
pourvoiries	7.202	12.8	46.319	9
étang élevage	-	-	-	-
quai	4.187	7.5	70.158	13.6
autres lieux	34.400	61.2	299.966	58

source: Le loisir relié à l'utilisation de la faune au Québec
Québec, 1980.

Comme on peut le constater, ce marché constitue une cible intéressante pour nos promoteurs halieutiques régionaux, d'autant plus que la plupart des pourvoiries régionales se classent parmi les meilleures de la province, ce qui correspond aux aspirations de cette clientèle..

b. L'offre régionale

En rappelant le tableau des paramètres de l'offre régionale pour la confronter aux caractéristiques de la demande exprimée, on en arrive à la conclusion que notre produit régional, en termes de taille des poissons ne répond pas tout à fait à l'appétit des étrangers pour les gros spécimens. Par contre, cette légère faiblesse est largement compensée par la très haute qualité des pourvoiries de notre région qui n'ont que peu d'égales ailleurs au Québec, le rendement horaire de nos plans d'eau et la limite de prises supérieure qui est consentie à nos pêcheurs.

1.1.2 Le potentiel cynégétique

Pour la chasse, tout comme nous l'avons fait pour la pêche, nous commencerons par analyser la demande exprimée. Pour ce faire, nous ferons référence au même document qui nous a servi pour la pêche.

Le tableau 6 fait état du nombre de chasseurs qui achètent un permis (pour les différentes espèces considérées gibier), et le nombre de jours qu'ils consacrent à la poursuite de ces différentes espèces. Il est à noter que la demande exprimée ne sera pas analysée en fonction d'un marché intérieur et d'un marché extérieur, puisque les données

nécessaires à cet exercice ne sont pas disponibles pour la fraction appelée marché extérieur.

a. La demande exprimée

En 1980, 380 800 personnes ont acheté un permis de chasse au Québec. Les principaux gibiers recherchés par les chasseurs sont: l'orignal, le cerf de Virginie, la gélinolette, le lièvre et la sauvagine (oie, canard, bécasse). En dépit du fait que notre analyse devra se faire en fonction d'une subdivision petite chasse / grosse chasse, les données décrivant l'état de la demande seront regroupées sur un même tableau, présenté ci-après. Les données y sont présentées selon l'espèce recherchée pour le gros gibier, mais elles y sont regroupées en un seul bloc pour l'ensemble des espèces que l'on désigne habituellement sous le vocable de petit gibier. Cette procédure nous obligera à avoir recours à d'autres données pour en préciser l'analyse.

Tableau 6: Expression de la demande pour la chasse aux différentes espèces.

espèce	nbr de chasseurs '000	nbr de jours '000	nbr moyen de jours
orignal	125.6	1.097	8.74
cerf de V.	91.2	563.41	6.18
caribou	3.9	20.9	5.36
ours noir	11.3	52.6	4.65
petit gibier	22.8	122.4	5.37

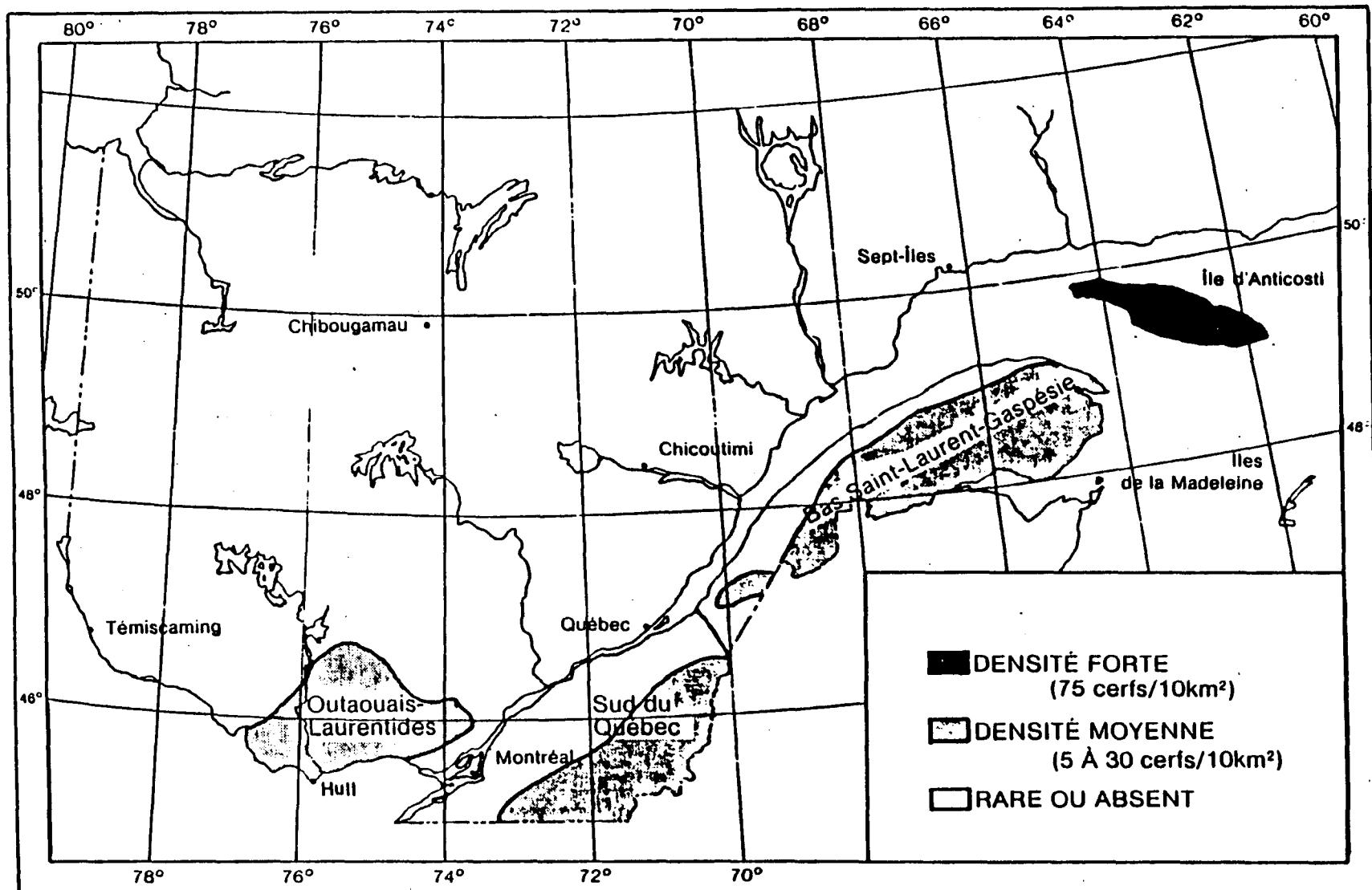
Source: Le loisir relié à l'utilisation de la faune au Québec.

Nous devrons fractionner notre analyse pour respecter les caractéristiques d'une autre subdivision de marché. En effet, des différences significatives observées au niveau des modalités de pratique et des technicalités légales font que la petite chasse (lièvre, gélinotte et sauvagine) et la grosse chasse (orignal, cerf de Virginie et ours noir) ont des répercussions d'ordre significativement différent sur la consommation des services primaires que sont l'hébergement et la restauration.

b. L'offre régionale

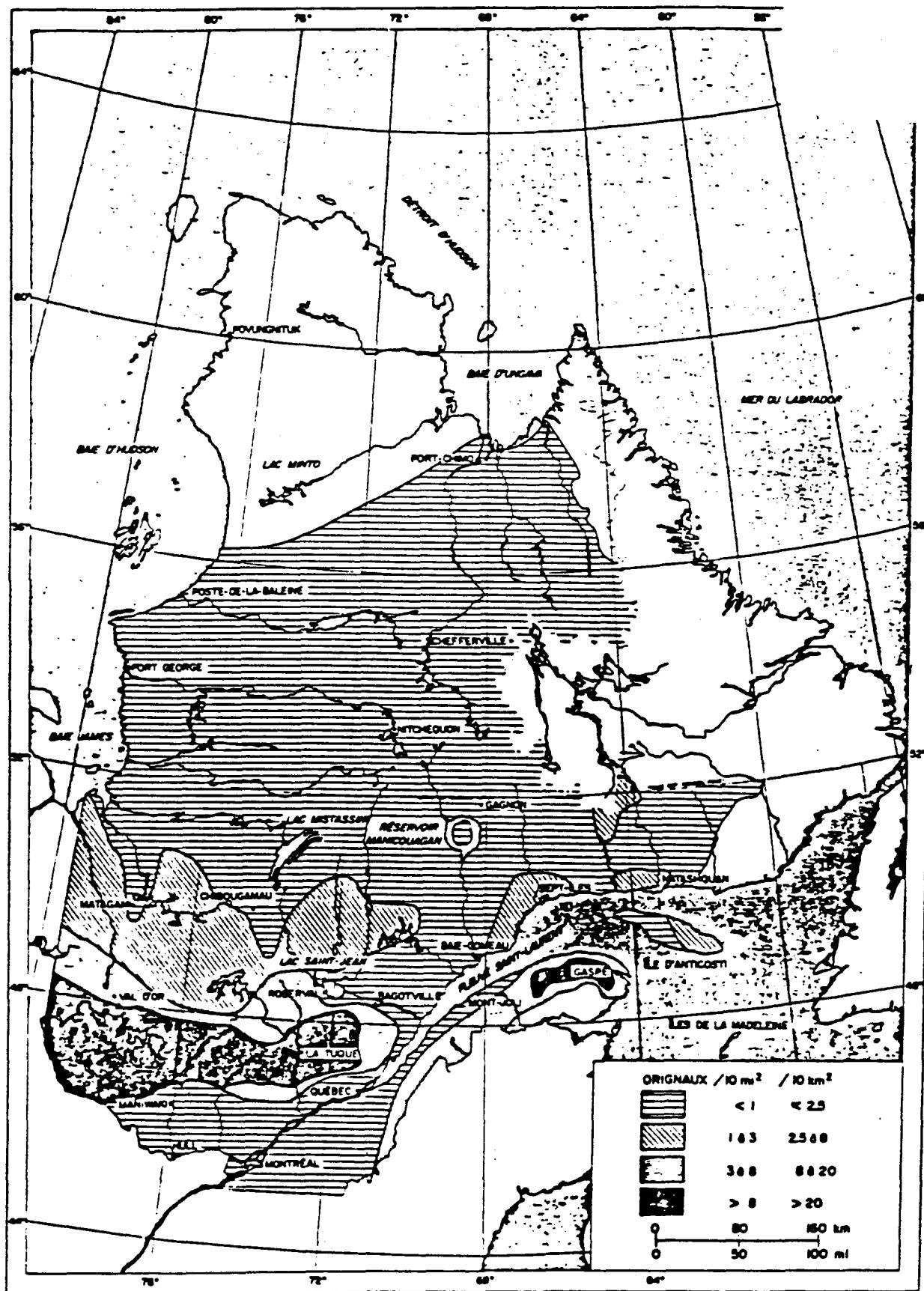
- La grosse chasse

Commençons par évaluer la qualité des populations régionales de ces espèces en termes de potentiel de chasse. Le cas du Cerf de Virginie est très facile à analyser. La chasse à cette espèce en région est interdite depuis plusieurs années en raison du fait que seuls quelques îlots de population clairsemée ont été répertoriés au Saguenay-Lac-Saint-Jean; la carte 2 le démontre très bien.



Carte 2: Partage de l'aire de répartition du Cerf au Québec pour la gestion du cerf.

Source: Contribution à l'étude de la productivité du Cerf de Virginie au Québec, MLCP, 1984



carte 4: Distribution et abondance de l'original
au Québec

Source: Faune du Québec, No. 1 l'orignal

Le cas de l'orignal est différent. La carte 3 nous montre une densité de population variant de moyenne à faible avec des valeurs allant de moins de 0,5 bêtes/10 km², à près de 1 bête/10 km². Il devient relativement facile de qualifier ce potentiel par rapport à celui des autres régions du Québec, quand on sait que certaines régions comme la Mauricie et les Laurentides démontrent une densité qui approche les 8 bêtes/10 km². Nous ne nous attarderons pas à interpréter ces chiffres pour l'instant. Ce n'est qu'au chapitre des possibilités et contraintes reliées à une extension de l'offre que nous le ferons.

Il y a enfin le cas de l'ours noir. Ce gibier a été délaissé par les chasseurs jusqu'à tout récemment. A preuve, l'évolution du nombre de permis vendus pour cette chasse (tableau 7) au fil des années; en conséquence, peu de données ont été colligées par les responsables de la gestion de la faune. Les ouvrages qui lui sont consacrés parlent d'une distribution assez homogène dans l'ensemble du Québec; la densité de population ne peut donc servir de critère pour la comparaison de la valeur inter-régionale relative au potentiel offert par cette espèce.

Tableau 7: Evolution des achats de permis de chasse à l'ours selon le type de chasse et le statut de provenance.

année	résidents		non-résidents	
	arc	arme à feu	arc	arme à feu
1981	-	41 341	-	366
1982	83	40 087	-	3 374
1983	53	41 273	1	3 389
1984	1 221	18 807	703	2 775
1985	236	20 619	192	3 365

source: Hélène Jolicoeur, MLCP, entretien téléphonique.

L'intérêt et la récolte observés au Québec pour ce gibier lors de la saison de chasse 1986 ne peuvent être utilisés comme étant des indicateurs valables de la demande pour ce gibier. Ce sont des facteurs climatiques (gels inhabituels) qui sont venus perturber considérablement le comportement de ces animaux en détruisant leur principale source de nourriture, les forçant ainsi à s'approcher des exploitations agricoles. L'abattage élevé auquel nous avons assisté s'explique beaucoup plus par une réaction de défense ou de protection des cheptels domestiques que par une pression de chasse.

- la petite chasse

Sont considérés comme petit gibier: le lièvre, la gélinotte, le tétras de savane, et la sauvagine (terme général qui regroupe oie, bernache, canard, bécasse et bécassine, que l'on désigne aussi sous le vocable d'oiseaux migrateurs). Tout comme nous l'avons fait pour la demande exprimée pour la pêche, nous analyserons les chiffres du résultat de la petite chasse pratiquée au Québec.

Les deux espèces le plus recherchées par la plupart des nemrods sont le lièvre (Lepus americanus) et la gélinotte huppée (Bonasa umbellus). En plus du fait que nous ne disposons d'aucune étude de population, il faut mentionner que les effectifs ces espèces connaissent des fluctuations considérables qui rendraient toute comparaison nulle et non valable. Nous tenterons de traiter le sujet en utilisant les chiffres du colletage du lièvre au Québec. Une étude préparée par Gabriel Alain, biologiste au MLCP, a démontré que la densité de population du lièvre est comparable à celle de la

gélinotte huppée. Nous pourrons donc extrapoler les chiffres du lièvre pour traiter le cas de la gélinotte.

Le tableau 8 démontre la position avantageuse du Saguenay-Lac-Saint-Jean concernant le nombre de lièvres capturés.

**Tableau 8: Récolte et effort pour le
colletage du lièvre au Québec**

région	nbr de captures moyen	captures total(000)	effort moyen (jour collets/lièvre)
01	42	191	49
02	33	309	33
03	35	209	35
06	29	70	24
09	43	230	50
autres	29	93	34
ensemble	36	1101	39

Source: Etude sur le piégeage du lièvre au Québec à l'aide de collets, MLCP 1985.

1.1.3. Les facteurs liés à une extension de l'offre régionale.

C'est une chose de démontrer que selon certains critères, l'offre régionale en matières cynégétique et halieutique puisse rencontrer la demande exprimée et ainsi contribuer au développement touristique régional. Mais il faut aussi considérer que les stocks fauniques qui supporteraient le poids de cette exploitation accrue font déjà l'objet d'une certaine

pression. Aussi, avant d'affirmer que nous sommes en mesure d'inviter des sportifs étrangers à partager les plaisirs offerts par notre ressource, il y a certains paramètres qu'il nous faudra considérer. C'est dans cette optique que nous étudierons certaines possibilités et contraintes inhérentes à la problématique d'exploitation des différentes espèces visées par la demande exprimée par les sportifs, tant au niveau de la pêche qu'au niveau de la chasse.

Pour mener à bien cette analyse, nous considérerons des facteurs d'ordre environnemental, biologique, socio-économique et légal. Nous croyons pouvoir ainsi apporter une réponse à la question du produit touristique de base que représentent les éléments fauniques régionaux en termes d'utilisation consommatrice.

L'offre halieutique

L'exercice sera effectué à partir des facteurs cités précédemment, à tour de rôle, pour les différentes espèces visées par la demande.

a. L'omble de fontaine (la truite mouchetée)

Ce sont surtout des facteurs d'ordre biologique et socio-économique qui influencent la possibilité d'une utilisation plus prononcée de cette espèce. L'analyse des facteurs d'ordre biologique permettra de vérifier la capacité biologique de l'espèce à supporter une pression accrue. Le profil socio-économique de l'utilisateur nous renseignera sur sa capacité financière à s'offrir le produit qui lui est offert. Enfin, une analyse des facteurs environnementaux et des dispositions légales entourant une éventuelle extension de cette offre compléteront l'analyse pour cette espèce.

- les facteurs environnementaux.

Les facteurs environnementaux sont des éléments d'origine naturelle ou anthropique qui agissent sur les composantes de l'habitat de l'espèce, et qui par conséquent, sont en mesure d'en altérer significativement le rendement.

L'habitat préférentiel de cette espèce est situé en majorité dans la partie amont du bassin hydrographique du Saguenay, ce qui a contribué à le protéger des attaques perpétrées par les différents polluants industriels connus qui ont affecté d'autres secteurs régionaux.

Les résultats des activités reliées à l'urbanisation et à l'agriculture ont aussi épargné le secteur en question; mise à part l'épineuse et très récente question des pluies acides, on peut dire que l'habitat de cette espèce et la qualité du milieu naturel ambiant constituent beaucoup plus un avantage qu'une contrainte à une augmentation de l'exploitation dont cette espèce fait l'objet. Mais il ne suffit pas de regarder la qualité de l'habitat pour évaluer la capacité d'une population animale à supporter une exploitation de ses effectifs; il y a de façon plus importante, la dynamique de cette population, qui s'évalue au moyen de données d'ordre biologique.

- les facteurs biologiques

La considération globale dont il faut tenir compte est la dynamique de la population. On peut utiliser les résultats obtenus par les pêcheurs au fil des ans pour vérifier comment une population réagit à l'exploitation dont elle fait l'objet. Les statistiques concernant la pêche de l'omble de fontaine sur le massif des monts Valin révèlent que non seulement, le volume des prises se maintient, mais que la taille des spécimens capturés demeure sensiblement la même, confirmant ainsi l'excellent état de santé des populations concernées. Le tableau 9, présenté ci-après, en fait foi.

Tableau 9: Données de pêche à l'omble de fontaine enregistrées sur les zecs Onatchiway et Martin Valin.

	ANNEE	NOMBRE DE PECHEURS	NOMBRE DE JOURS/PECHEURS	SUCCES DE PECHE*
M.V.	1978	57 297	88 917	7,45
O.		18 152	28 684	7,7
	1979	52 697	89 159	7,05
		20 552	39 824	6,3
	1980	55 039	86 557	7,8
		18 496	33 504	7,4
	1981	42 604	68 910	8,3
		16 448	30 664	7,8
	1982	41 353	66 436	9,7
		13 520	26 136	9,2
	1983	38 974	73 857	8,95
		15 600	28 696	8,5
	1984	45 732	73 767	8,45
		16 352	30 568	7,8
	1985	48 164	77 921	8,65
		16 392	31 264	8,3
	1986	48 494	75 909	9,05
		15 842	27 376	9,2

M.V. zec Martin-Valin O. zec Onatchiway
 * succès calculé en nombre d'ombles par jour de pêche.

Cette situation idyllique est due au fait que les lacs produisant cette qualité de pêche ne contenaient que de l'omble de fontaine. Alors, en cas de sur-exploitation, on n'aurait qu'à y arrêter la pêche en attendant que la population se rétablisse d'elle-même. L'absence de compétition interspécifique , que ce soit pour la nourriture ou pour les sites de reproduction étant le facteur déterminant, protégeait cette population qui, année après année, continuait d'offrir le même taux d'exploitation.

En cas de compétition interspécifique, il arrive qu'une espèce doive partager son territoire avec une autre espèce, dont la niche écologique recoupe la sienne propre. Une sur-exploitation des stocks est alors plus grave, car elle risque de détruire l'équilibre faunique en place et de favoriser une espèce au détriment de l'autre. Il en résulte une diminution drastique du rendement de la population défavorisée, car son potentiel biologique est irrémédiablement affecté.

La compétition interspécifique absente dans le bassin principal de l'omble de fontaine (les monts Valin), a longtemps favorisé une exploitation poussée des populations qui y évoluent. Cette situation avantageuse risque fort de disparaître à très court terme, car une population de meunier noir, espèce piscicole compétitrice de l'omble de fontaine a

été introduite dans ce même bassin. Sa progression dans les diverses ramifications de ce bassin hydrographique aura tôt fait d'éliminer cet avantage biologique qui caractérisait les populations d'omble de fontaine du massif.

Des études effectuées sur des lacs où ces deux espèces sont entrées en compétition dans la Réserve faunique de Portneuf, ont démontré que le rendement de ces lacs, en Omble de fontaine, a baissé d'environ 40%. Comme on craint qu'environ 50% des plans d'eau du massif des monts Valin soient aujourd'hui, ou à très court terme, colonisés par cette espèce étrangère, les mesures de gestion devront s'adapter à cette nouvelle réalité biologique. En conséquence, les biologistes du service d'exploitation et de l'aménagement de la faune du MLCP prévoient que les limites de prises quotidiennes devront être diminuées. Il est aussi à prévoir une autre conséquence de cette malheureuse introduction. La population totale étant affectée, le rendement quotidien voire même horaire de ces plans d'eau sera grandement touché, diminuant d'autant l'attrait exercé sur le pêcheur étranger.

On voit donc que les belles promesses que le tableau 9 nous faisait miroiter ne dépassent guère le stade de la plus sommaire analyse.

- les facteurs socio-économiques

L'analyse des facteurs socio-économiques reliés à une extension de l'exploitation de nos stocks halieutiques touchera certaines composantes du profil du pêcheur notamment: la répartition géographique, les habitudes de voyage, ainsi que le revenu familial.

Les chiffres présentés au **tableau 3** révèlent que 73% des pêcheurs québécois accusent une préférence pour les espèces d'eau froide. De plus, l'analyse que nous avons faite de la répartition géographique des espèces sportives, ont démontré que le Québec se partage, grossso modo, en un habitat plus propice aux espèces d'eau froide, situé à l'est de la rivière Saint-Maurice et un autre habitat plus favorable au développement des espèces d'eau tiède, situé à l'ouest de cette dernière.

Les statistiques démographiques du Québec démontrent que plus de 70% des Québécois(es) vivent dans la vallée du Saint-Laurent, surtout dans la partie amont du fleuve, secteur que nous avons préalablement identifié comme étant surtout favorable aux espèces d'eau tiède (la Mauricie mise à part

avec ses quelque 87 800 pêcheurs). Or, plus de 73% du million de pêcheurs québécois accusent une préférence pour les espèces d'eau froide; on peut donc légitimement supposer qu'ils se déplacent pour trouver leurs espèces de prédilection.

Mais quelle est l'envergure de ces déplacements? Le tableau 10 présente la proportion du nombre d'excursions selon la région d'origine et la durée habituelle des déplacements entre le domicile et le lieu de pêche. On y découvre de façon assez surprenante que seulement 1% des pêcheurs s'éloignent de plus de trois heures de leur domicile et que 93% d'entre eux s'en tiennent à des déplacements d'une durée inférieure à deux heures. Converti en distance, ce confinement limite à 250 km le rayonnement de 65% des pêcheurs. Ce qui implique qu'à l'heure actuelle, le marché de la région de Montréal nous est très peu accessible. Les gens de la conurbation de Québec sont des utilisateurs potentiels de notre ressource, bien qu'il soit connu que la Réserve faunique des Laurentides est leur terrain de prédilection. Avant de pousser l'analyse pour vérifier le bien fondé d'une campagne publicitaire, il importe de vérifier le facteur déterminant pour le pêcheur: a-t-il le moyen de se payer un voyage de pêche au Saguenay ? Nous tenterons de répondre à cette question en étudiant le niveau de revenu des différents groupes de pêcheurs. Le tableau 11 présente un état de la situation.

Tableau 10

Proportion du nombre de pêcheurs selon la région d'origine et la durée habituelle des déplacements en excursion entre le domicile et le lieu de pêche (1)

Région	Moins d'une heure (%)	1 à 2 heures (%)	2 à 3 heures (%)	Plus de 3 heures (%)
Est du Québec	62,8	29,5	7,7	#
Saguenay/ Lac St-Jean	36,0	52,8	8,5	2,7
Québec	49,8	32,0	13,4	4,8
Mauricie/ Bois-Francs	55,1	31,6	6,7	6,6
Estrie	63,8	31,7	4,5	#
Montréal	37,6	52,9	9,5	#
Outaouais	60,4	32,5	3,7	3,4
Abitibi/ Témiscamingue	58,5	33,7	7,8	#
Côte-Nord et Nouveau-Québec	42,5	46,3	9,3	1,9
TOTAL	45,5	42,6	8,8	3,1

Notes:

Aucune donnée.

(1) Compte tenu de la faible taille de l'échantillon pour certaines catégories de déplacements dans certaines régions, le lecteur serait avisé d'utiliser les résultats de ce tableau avec circonspection.

source: le loisir relié à l'utilisation de la faune au Québec

Tableau 11: Répartition de pêcheurs selon la catégorie de revenu personnel brut.

catégorie de revenu	pêcheurs %	popul. totale %
Aucun	20,6	26,5
Moins de 10 000 \$	21,7	31,0
10 000 \$ à 14 999 \$	14,7	15,2
15 000 \$ à 19 999 \$	17,5	12,5
20 000 \$ à 24 999 \$	11,7	7,0
25 000 \$ à 30 000 \$	8,3	3,6
Plus de 30 000 \$	5,5	4,2

source: Le loisir relié à l'utilisation de la faune au Québec

Ces chiffres nous permettent d'évaluer à environ 350 000 le nombre de pêcheurs qui, en 1980, gagnaient entre 15 000 \$ et 30 000 \$, et qui sont susceptibles de se payer un voyage de pêche. Donc, même si l'ensemble des pêcheurs se déplace peu, ce marché potentiel est suffisamment intéressant pour qu'il soit valable de penser à orchestrer une campagne publicitaire axée sur l'importation de pêcheurs.

Voyons maintenant quelles seraient les considérations d'ordre légal dont il faudrait tenir compte dans une telle éventualité.

- les facteurs légaux

La Loi sur la conservation de la faune intervient de plusieurs façons dans les prescriptions d'exploitation reliées aux espèces sportives. La principale de ces prescriptions concernant la situation à laquelle nous avons à faire face se situe au niveau des dates de fermeture de la saison de pêche. Cette dernière se termine habituellement à la Fête du Travail et bien que la température permettrait une certaine extension, les espoirs de ce côté sont nuls en raison de la réglementation. La principale raison en étant le rapprochement de la période de la fraie, il est impensable de faire modifier cet article de la Loi.

Considérant une éventuelle ouverture prématurée de la saison, c'est le facteur climatique qui est déterminant; les lacs sont encore gélés après la date officielle de l'ouverture de la saison. Il n'y a donc aucun aspect légal concernant cet aperçu de la question si ce n'est la possibilité d'une saison hivernale qui est présentement envisagée pour les pourvoiries. On sait que les plans d'eau concédés à ce type d'exploitation

sont sollicités bien en deçà de leur productivité. Il pourrait y avoir une ouverture valable de ce côté en terme d'extension de l'offre. Par contre, en pareil cas, le facteur déterminant (l'hébergement) ne relève plus de la Loi sur la Conservation de la faune, mais de la Loi sur l'hôtellerie. Il faudrait en effet que les chalets des pourvoieries soient hivérisés, ce qui implique des investissements additionnels importants susceptibles de compromettre la rentabilité de l'opération si le volume de fréquentation s'avère insuffisant. Bien qu'il soit difficile d'analyser cet aspect de la question, un rapide coup d'oeil aux habitudes de vacances des québécois (l'attrait des destinations soleil) suffit à souligner le caractère hasardeux d'une telle entreprise.

Nous nous tournerons maintenant vers l'analyse du cas de l'autre espèce d'eau froide de la région qui serait susceptible, au dire de plusieurs, de contribuer à une extension de l'offre halieutique régionale.

b. l'Ouananiche

Nous procéderons pour cette espèce de la même façon que nous l'avons fait pour le cas de l'omble de fontaine.

- les facteurs environnementaux

* l'habitat

La problématique environnementale de l'Ouananiche diffère drastiquement de celle de l'Omble de fontaine. Le lac Saint-Jean, élément primordial dans le cycle vital de l'Ouananiche est le réceptacle d'importantes rivières dont les eaux chargées de rejets domestiques, agricoles et industriels affectent sérieusement la qualité biologique de cette composante de l'habitat de l'espèce.

De plus, la productivité générale du lac et l'ensemble des niches écologiques de ce vaste habitat ont été sérieusement perturbées, directement par le rehaussement artificiel (1926) du niveau du lac, et indirectement par les modifications subséquentes qui ont engendré des pertes significatives au niveau des frayères de nombreuses espèces fourrages dont se nourrissent les espèces sportives du lac. Les dernières audiences publiques (BAPE) sur la gestion du niveau du lac ont démontré que l'action érosive des eaux du lac continue ses ravages contre les zones riveraines les plus productives et que loin de s'améliorer, la situation continue à se détériorer. Nous reparlerons de ces conséquences, dont nous commençons à comprendre les retombées, au chapitre des facteurs biologiques.

Plusieurs mesures correctives ont été prises pour contrecarrer l'action des polluants déversés dans les rivières. Les usines de traitement des eaux municipales usées et les bassins de traitement des eaux industrielles ont un effet bénéfique qui se fait déjà sentir. A témoin, les plages publiques qui ceinturent le lac en maints endroits ne sont plus victimes des inévitables interdits saisonniers de baignade qui les caractérisaient par le passé.

Ce n'est qu'un début, mais c'est un signe évident d'amélioration de la qualité des eaux qui sera grandement aidé par le taux élevé de renouvellement des eaux qui caractérise le bassin du lac Saint-Jean. Il ne faut toutefois pas s'attendre à ce que les populations piscicoles du lac réagissent illico. En dépit du fait que les eaux présenteront des caractéristiques biologiques améliorées, il ne faut pas oublier que l'ouananiche est une espèce située au sommet d'une chaîne alimentaire et qu'avant que ses effectifs puissent réagir aux améliorations de l'habitat, il faudra que tous les maillons inférieurs de la chaîne alimentaire en aient ressenti les effets. Et comme nous le mentionnions plus haut, les zones les plus productives du lac ont été éliminées, et ce n'est pas par le traitement des eaux usées que cet aspect du problème sera compensé.

Le plan de réhabilitation et de protection des berges présenté par la multinationale Alcan devrait, si ce problème est pris en considération, et il semble à la lumière des informations reçues qu'il le sera, à tout le moins stopper la perte de productivité chronique qui affecte le lac. Le défi est de taille, mais il est réalisable. L'espèce pourra-t-elle tirer profit de ces mesures et revenir en force? C'est par une analyse de quelques facteurs biologiques que nous pourrons apporter des précisions concernant cette question, qui est au fond, l'aspect fondamental de toute la problématique sportive reliée à cette espèce intensément recherchée.

* le climat

Les conditions climatiques ont bien peu à voir dans cette question; les pêcheurs et les gestionnaires de la pêche ont convenu de rationaliser l'exploitation en retardant l'ouverture de la saison de pêche. S'il n'est pas question d'avancer l'ouverture de la saison, les conditions climatiques liées à un printemps tardif ne peuvent entrer en considération.

- les facteurs biologiques

L'analyse de quelques aspects de la biologie de l'espèce nous dira si les espoirs suscités par l'amélioration des conditions environnementales ont quelque chance de redresser la dynamique de cette population.

Nous avons vu précédemment que l'omble de fontaine des monts Valin est à l'aube d'une nouvelle époque marquée par une compétition interspécifique. Dans ce cas, nous en sommes à supposer l'envergure des conséquences même si nous avons quelques exemples tirés d'une autre région. Le cas de l'ouananiche est sensiblement différent en ce sens que la compétition interspécifique a déjà eu ses effets.

L'ouananiche n'a pas eu à partager ses frayères avec le doré jaune et le grand brochet, mais la diminution significative du nombre de sites de fraie propices pour la perchaude a fait diminuer considérablement les stocks de la principale espèce fourrage qui supportait la population de doré jaune du lac. En réaction à cette situation, le doré a déplacé sa niche écologique vers celle de l'ouananiche et lui a contesté l'exclusivité des stocks d'éperlan de lac qui constituent sa nourriture principale. Et il n'est pas certain que le grand brochet n'en ait pas fait autant. Connaissant l'appétit de ces formidables carnassiers, il n'est pas surprenant de constater à quel point la dynamique de la population de l'ouananiche a été atteinte. La tendance démontrée par la population de ouananiches du lac Saint-Jean illustre très bien ce phénomène. Cette tendance a été dégagée en tenant compte de plusieurs facteurs, notamment des chiffres de la montaison des géniteurs de la rivière Ashuapmushuan. Les courbes présentées aux tableaux 12, 13, 14, illustreront la faible capacité de la population à subir une exploitation accrue de ses stocks; constat confirmé par le texte qui accompagne chacun de ces tableaux.

L'ÉTAT DE LA SITUATION ET SON ÉVOLUTION

L'EFFORT DE PÊCHE - L'effort de pêche atteignait déjà au milieu des années soixante-dix un niveau comparable à celui qui prévaut actuellement, soit environ 40 000 excursions par saison. Puisque les propriétaires riverains exercent à eux seuls la moitié de cet effort et que leur nombre a plus que doublé depuis 1970 (1 500 à 3 300), l'effort de pêche a vraisemblablement doublé lui aussi en cinq ans, passant de 20 000 à 40 000 excursions par saison de 1970 à 1975. Comme en témoigne l'évolution des montaisons annuelles de géniteurs, cette augmentation serait à l'origine même de la détérioration de la situation de la ouananiche et celle-ci ne pouvait donc que s'accentuer au fil des ans. En ce sens, la situation ne pourrait que se dégrader davantage au cours des prochaines années si l'intensité actuelle de la pêche se maintient.

Tableau 12: EFFORT DE PÊCHE

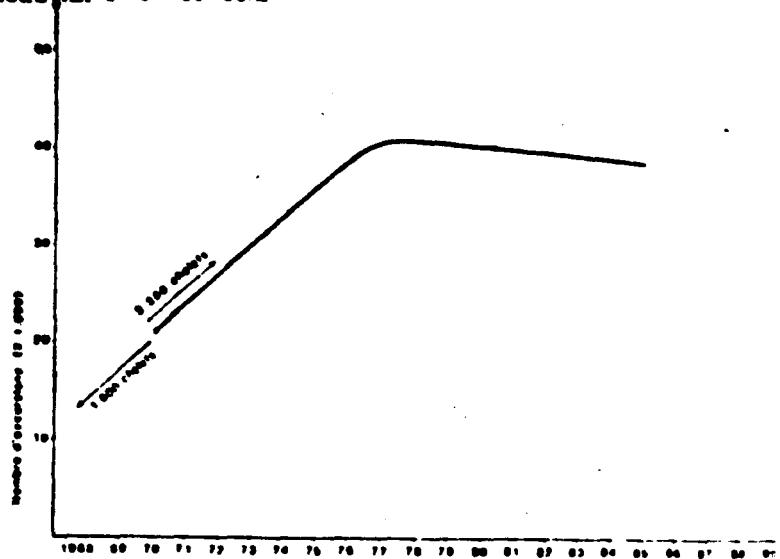


Tableau 13: MONTAISONS DE GENITEURS

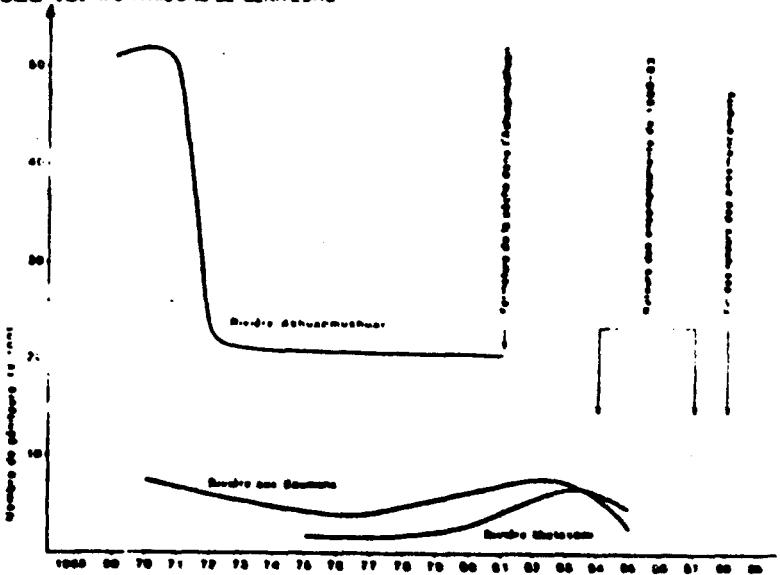
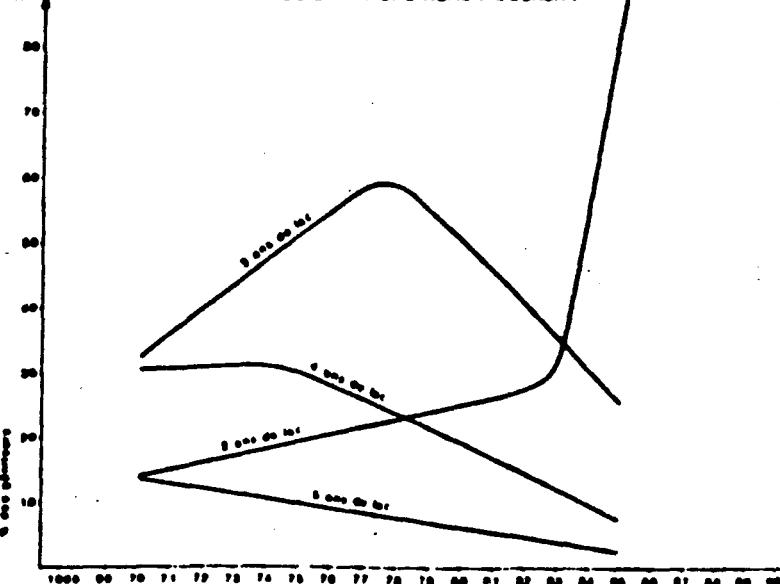


Tableau 14: AGE DES GENITEURS DE LA RIVIÈRE ASHUAPMUSHUAN



On voit à quel point il est difficile de prédire un éventuel redressement de la situation. Il faudrait, pour en arriver à supposer les chances de réussite de l'espèce à reconquérir l'exclusivité de sa niche, étudier plusieurs facettes de la biologie des espèces en place et effectuer des recoupements qui permettraient quelques timides *peut-être*. Il y a bien quelques paramètres déterminants sur la capacité de reproduction de l'espèce: les géniteurs à retourner sur les frayères sont de plus en plus jeunes (les jeunes femelles pondent moins d'oeufs que leurs ainées), et la pression exercée par la pêche fait qu'ils s'y rendent une seule fois pour la plupart, diminuant ainsi davantage le potentiel reproducteur de l'espèce.

Heureusement un programme de réintroduction, communément appelé *ensemencement des rivières* pourrait aider à rétablir le niveau des effectifs. Mais il est de la plus pure évidence que ces résultats ne sont pas pour demain.

- les facteurs socio-économiques

Les pêcheurs d'espèces d'eau froide sont susceptibles de se rendre pêcher l'ouananiche. Donc, en ce sens, l'analyse du pêcheur-type effectuée pour l'omble de fontaine est valable. Toutefois, il importe de souligner que la pêche de

l'ouananiche ne se pratique pas dans les mêmes conditions. Le rendement quotidien ou horaire diffère considérablement d'une espèce à l'autre (il faut compter trois heures en moyenne pour prendre une seule ouananiche), ce qui est peu susceptible d'attirer le pêcheur moyen.

Ces quelques données sont susceptibles de modifier sensiblement le tableau et de réduire considérablement l'attrait que ce poisson exerce sur l'ensemble des pêcheurs. Ce qui ne veut pas dire que les possibilités soient nulles, mais dans l'immédiat elles sont très limitées. Nous y reviendrons à la conclusion, à l'intérieur de laquelle nous élaborerons sur les possibilités d'extension de l'offre halieutique actuelle dans l'optique d'une solution de la problématique touristique.

- les facteurs légaux

Les facteurs légaux significatifs sont ceux qui définissent le cadre d'exploitation en termes de saison d'exploitation et de limites de prises quotidiennes. On l'a dit précédemment, les pêcheurs et les gestionnaires, reconnaissant l'état précaire dans lequel se trouve cette population, ont conjointement décidé de retarder l'ouverture de la saison de pêche à l'ouananiche et de réduire les limites

de prises quotidiennes. La teneur de ces mesures laisse présager la conclusion qui se dégagera des possibilités pour cette espèce à contribuer à une extension de l'offre actuelle, du moins à moyen terme.

L'offre cynégétique

Contrairement à l'analyse que nous avons effectuée pour le potentiel offert par la pêche, les données, plus rares pour la description du potentiel cygénétique, nous limitent à une analyse plus restreinte.

a. l'orignal

La cartographie des densités régionales des populations d'orignal démontre que notre région représente un attrait presque nul pour les adeptes de ce gibier, la compétition exercée par certaines autres régions étant trop forte.

b. l'ours noir

La densité de population à peu près homogène de cette espèce dans l'ensemble du Québec ne nous permet pas de la considérer comme un élément touristique valable, pour une région en particulier. De plus, le fait que cette chasse soit

très étroitement liée à la chasse de l'orignal, contribue à affaiblir notre position dans les destinations recherchées par les chasseurs attirés par cette espèce.

c. le petit gibier

En dépit du fait que les résultats de l'étude sur la pratique du colletage du lièvre placent la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans une position avantageuse par rapport aux autres régions du Québec, la même étude révèle que la grande majorité des piégeurs exercent leur pratique à l'intérieur d'un rayon de 50 km. de leur domicile. Il s'agit donc plus d'un passe-temps quotidien ou hebdomadaire qu'un prétexte à un voyage de chasse. Ces observations suffisent à remettre en cause ce type de prélèvement faunique comme moteur touristique régional. Ce qui ne veut pas dire que cette activité, considérée dans un autre contexte, ne pourrait constituer une activité complémentaire intéressante.

Enfin les données concernant la chasse à la sauvagine démontrent la préférence des chasseurs pour les sites de la vallée du Saint-Laurent.

1.1.4 Les possibilités d'une extension de l'offre

Après avoir présenté les différents types de facteurs susceptibles d'influer sur l'évolution des diverses ressources fauniques convoitées par les chasseurs et les pêcheurs sportifs (touristes ou locaux) il convient de vérifier si l'exploitation de ces mêmes ressources pourrait être accentuée. Ensuite il faudra vérifier si cette éventuelle accentuation permettrait de solutionner la problématique à laquelle est confronté le développement du secteur touristique régional.

a. l'extension de l'offre halieutique

Nous évaluerons les possibilités d'une accentuation du prélèvement halieutique au moyen d'un tableau qui regroupe les facteurs impliqués.

Tous les facteurs présentés n'ont pas un poids égal pour les fins de notre évaluation. Les facteurs légaux et socio-économiques sont beaucoup moins importants car ils sont, jusqu'à un certain point, sous notre contrôle. Ce sont les facteurs biologiques et environnementaux qui sont déterminants, puisque la ressource doit exister pour qu'un cadre légal de prélèvement soit instauré.

Nous avons attribué à chacun des facteurs retenus lors de l'analyse, le qualificatif de *favorable* ou de *néfaste*, selon la conclusion issue de l'évaluation des facteurs liés à une extension de l'offre. La mention *néfaste* attribuée aux facteurs environnementaux et/ou biologiques indique une impossibilité d'accentuer l'utilisation de la ressource ainsi qualifiée. La même mention attribuée à une espèce pour un facteur socio-économique et/ou légal n'indique pas que cette ressource ne puisse connaître une accentuation de l'exploitation dont elle fait l'objet, mais que cette accentuation devra satisfaire à certaines interventions pour se réaliser.

Ainsi, il devient évident, à la lecture du tableau 15 que l'ouananiche ne peut être, dans l'immédiat, utilisée dans le développement d'activités touristiques axées sur une consommation accrue de cette espèce. La situation vécue avec le festival de l'ouananiche de Desbiens le confirme.

Tableau 15: Facteurs impliqués dans l'évaluation d'une éventuelle extension de l'offre halieutique

Espèces Facteurs	Composantes	Omble de fontaine	Ouananiche
environne- mentaux	habitat climat ambiance	favorable favorable favorable	néfaste néfaste favorable
biologiques	état santé compétition	favorable négative	néfaste néfaste
socio- économiques	revenu déplacements	favorable favorable	favorable favorable
légaux	saisons limite prise	négative favorable	néfaste néfaste

Le cas de l'Omble de fontaine est différent. Le facteur limitatif est relié à la nouvelle compétition qui lui est imposée par le Meunier noir. L'état de santé de cette population d'Omble n'est pas encore significativement affecté; si les mesures préventives implantées par le MLCP sont efficaces, la contrainte imposée à une accentuation de l'exploitation de l'espèce ne sera plus que d'ordre légal. Cette contrainte est de niveau secondaire et peut être contournée par le développement d'un produit original inséré dans un contexte qui déborde l'actuel secteur de la pêche.

b. L'extension de l'offre cynégétique

Le cas de l'Orignal est facile à débattre. Avec une exploitation qui atteint déjà près de 25% du cheptel régional, il est impensable de l'exploiter davantage sachant que nous sommes déjà à la limite d'exploitation que cette population peut supporter.

Le fait que la chasse à l'ours noir soit intimement liée à celle de l'orignal ne nous permet pas, dans le contexte actuel, d'entrevoir de fortes possibilités pour attirer les chasseurs québécois. Une éventuelle extension pourrait se faire avec les clientèles étrangères. Quoique l'analyse du potentiel offert n'ait pas encore été effectuée.

Le petit gibier, en raison de l'éloignement géographique de la région, ne peut constituer un attrait premier pour les chasseurs. C'est dans le contexte d'une activité à caractère complémentaire que ces espèces pourraient contribuer à l'activité touristique de la région.

La sauvagine, en raison de l'attrait exercé par le couloir migratoire de la vallée du Saint-Laurent, ne peut constituer un apport significatif.

Force est donc de conclure que les valeurs touristiques halieutiques et cygénétiques ne sont pas susceptibles de contribuer à solutionner la problématique touristique régionale, en tant que telles, mais qu'elles constitueraient un apport valable si elles étaient intégrées à d'autres formules touristiques.

1.2 Le tourisme de plein air

Le tourisme de plein air est un autre créneau du produit touristique de base régional qui pourrait être mis à contribution dans un effort de développement pour notre région. Tout comme nous l'avons fait pour le tourisme cygénétique et halieutique, nous développerons une argumentation qui nous permettra de vérifier s'il est valable de consentir des efforts dans le développement de ce créneau.

Pour ce faire, nous décrirons la demande exprimée par les québécois(es) dans leur pratique récréative de plein air et nous tenterons de voir quelles disciplines constituent des activités de plein air à caractère touristique. Par la suite, utilisant les résultats de cette dernière analyse, nous tenterons d'évaluer la nature et le poids de l'offre régionale, pour terminer avec une analyse des facteurs liés à un éventuel développement de notre produit touristique de base régional de plein air.

1.2.1 Une évaluation de la demande

L'évaluation de la demande telle que nous prévoyons l'effectuer procédera en trois étapes.

a. une définition du concept de plein air

Nous nous appuierons sur quelques présentations de ce concept afin d'en présenter une définition opérationnelle qui soit susceptible de nous aider dans notre évaluation de la demande. La première des définitions que nous présentons résulte des assises du symposium québécois sur le plein air tenu en 1978. On y a défini le plein air de la façon suivante: « Le plein air est un mode de vie où la personne entretient un rapport actif et harmonieux avec la nature. »

Desrochers et Plourde (1987), dans une récente étude du Conseil régional des loisirs, reprennent et commentent cette définition dans les termes suivants:

« un mode de vie...: Nous entendons par mode de vie, une manière d'être, une mise en situation physique et mentale, plus ou moins temporaire, qui conditionne le comportement de la personne. Celle-ci doit adapter sa conduite (nourriture, hébergement, transport, énergie) à l'environnement naturel qu'elle choisit.

...où la personne...: Le plein air est un choix personnel, dépendant des besoins et des capacités de l'individu et des facilités à sa disposition.

...entretient un rapport harmonieux...: Le plein air nécessite un rapport actif, une relation, une communication avec la nature. Ce rapport doit être positif au niveau de la connaissance du milieu et, surtout dans la façon d'être en de type compétitif et avec naturels.

... avec la nature: En plein air, l'individu recherche un environnement le plus naturel possible selon ses capacités. Ceci ne limite en rien la pratique en espace vert urbain .»

A cette première définition élargie du concept de plein air, nous ajoutons une autre définition présentée par P. Ohl (1980) de la Direction du plein air du MLCP:

« Le plein air constitue la dimension écologique du loisir et une forme spécifique d'aménagement du temps libre. Il est un champ d'expérience multiforme caractérisé par des mises en situation permettant à l'humain une confrontation d'attitudes et d'aptitudes avec les éléments, les obstacles, les rythmes et les espèces propres au milieu naturel.»

A cette définition théorique, Jay-Rayon (1981) ajoute quelques corollaires:

« Le plein air:

- qualifie la relation spécifique de l'humain avec différents milieux de vie;
- souligne la qualité de l'ambiance environnementale;

- reconnaît le caractère intermittent d'une variété d'expériences menées en alternance avec le mode de vie habituel;
- situe ces expériences de façon à comprendre progressivement les milieux et les phénomènes naturels;
- reconnaît une dynamique de confrontation et d'aptitudes (comportements) en rapport avec des éléments de nature où se retrouvent autant de situations de capacité physique, d'aventure, de risque, de prédation, de prélèvement, d'observation, d'exploration et de contemplation.»

Ces définitions et les commentaires émis par leurs auteurs nous aideront à déterminer les critères à partir desquels nous serons en mesure d'identifier les activités dites de plein air parmi la liste des activités récréatives pratiquées par la population québécoise.

Ainsi, à partir de ces critères, pour qu'une activité récréative puisse être qualifiée d'activité de plein air, elle doit satisfaire aux principes suivants:

- permettre à la personne une mise en situation physique et mentale;
- une mise en situation à l'intérieur de laquelle la personne établit un contact avec la nature (vit au rythme ambiant);

- ce contact doit favoriser une acquisition de connaissances des composantes du milieu naturel;
- ce contact implique une forme de recueillement qui exclut la compétition et les retombées négatives sur l'environnement.

En dépit des commentaires émis par Ohl suite à sa définition, commentaires dans lesquels il inclut la prédatation et le prélèvement, nous avons choisi d'ajouter le principe suivant:

- l'activité pratiquée implique l'utilisation douce (non consommatrice) d'une ou de plusieurs composantes naturelles.

Ce principe de non consommation de la ressource nous permet d'exclure d'emblée les pratiques de la chasse et de la pêche, même si elles sont gérées de façon à rester en harmonie avec la nature et ont un impact raisonnable sur les ressources fauniques impliquées.

Partant des principes énoncés ci-haut, nous analyserons les activités de loisir extérieur pratiquées par la population. Cette démarche nous permettra de dresser la liste des activités dites de plein air.

b. les activités pratiquées par la population

Nous procéderons à cette étape de l'analyse en utilisant les résultats de sondages et d'enquêtes menés auprès de la population. Il faut ici mentionner que nous ne cherchons pas à quantifier la demande

en terme de pourcentage de la population s'adonnant à telle ou telle pratique. Nous savons que les résultats peuvent varier d'une étude à l'autre en fonction du choix des méthodes. Notre but est d'identifier les activités de loisir extérieur préférées de la population.

Nous tirerons une première liste des résultats de l'étude « La demande de loisir de plein air au Québec de 1960 à 1980 » (Renoux, 1975). L'auteur a procédé au moyen d'un sondage effectué en fonction de cinq variables:

- le sexe du répondant;
- l'âge du répondant;

- le statut marital du répondant;
- le revenu du chef de famille;
- la dimension de la communauté où réside le répondant.

Les résultats obtenus sont présentés au moyen de cinq tableaux (16 à 20), correspondant chacun à une des variables du sondage.

Tableau 16
Province de Québec.
Pourcentage de participants par activité et pour différentes catégories d'une variable indépendante. (%)

DIMENSION DE LA COMMUNAUTE OÙ RESIDE LE REPONDANT.	Promenade en voiture	Pique-nique	Marche à pied	Bicyclette	Pêche	Patinage	Snowboard	Visite de lieux historiques	Bateau	Notre-Dame	Camping tente	Visites touristiques	Canotage	Équitation	Ski	Chasse	Tenting simple	Tenting familiale	Camping halte	Camping canadien
Plus de 500,000 hab.	62.7	53.5	46.3	31.7	29.3	31.1	18.0	33.7	26.1	21.2	21.8	12.8	13.8	11.0	6.8	7.8	5.6	1.4		
100,000 à 500,000 hab.	73.3	52.6	54.8	39.3	37.0	34.8	35.6	43.0	32.6	25.6	12.6	14.1	16.3	15.6	11.1	15.6	3.7	0.8		
10,000 à 100,000 hab.	73.1	47.4	52.0	34.5	33.7	29.1	30.3	25.7	26.9	21.1	6.9	8.6	9.1	12.0	14.9	6.3	1.7	0.8		
1,000 à 10,000 hab.	69.0	44.2	40.0	38.1	36.1	32.9	45.2	24.6	33.3	13.6	7.1	11.9	9.5	11.1	14.3	15.1	2.4	0.0		
RURAL	70.0	45.5	40.5	34.5	31.8	35.5	50.9	20.0	22.7	23.2	13.6	18.2	13.6	14.5	19.5	8.2	1.4	1.8		
χ^2 $(4-05) \leq \chi^2 > 9.49$ (*)	<u>10.6</u>	6.2	0.8	3.8	3.8	2.5	<u>234.0</u>	<u>27.7</u>	6.9	6.3	<u>32.2</u>	8.3	5.4	3.2	<u>29.2</u>	<u>14.2</u>	<u>11.2</u>	7.0		
Coefficient de contingence	.09	.07	.09	.06	.06	.05	.41	.15	.08	.07	.17	.08	.07	.05	.16	.11	.10	.08		
Cramer's V	-	-	-	-	-	-	.45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		

(*) Québécois âgés de 10 à 49 ans. Participation au moins une fois pendant l'année 1971.
Les chiffres soulignés indiquent qu'il y a une différence significative entre les taux de participation pour des communautés de différentes dimensions.

source: La demande de loisirs de plein air au Québec de 1967 à 1980, Renoux 1975

Tableau 17
Province de Québec.
Pourcentage de participants par activité et pour différentes catégories d'une variable indépendante. (%)

REVENU DU CHEF DE FAMILLE	Promenade en voiture	Pique-nique	Marche à pied	Bicyclette	Pêche	Patinage	Neige	Visite de lieux historiques	Bateau	Hôtel	Camping tente	Visites touristiques	Canotage	Équitation	Ski	Chasse	Camping Roulottes	Bateaux	Voile	Camping Canadien Roulottes
Refusé, ne sait pas	54.0	48.0	44.0	34.0	24.0	26.0	30.0	28.0	22.0	16.0	14.0	18.0	14.0	10.0	6.0	8.0	4.0	0.0		
De \$0. à \$5,999.	62.5	39.1	46.0	26.1	26.3	25.3	29.0	25.8	20.2	17.0	10.6	11.7	12.0	8.0	8.0	5.9	1.3	0.5		
De \$6,000. à \$10,499.	73.4	55.9	50.2	30.6	36.9	37.5	33.1	30.2	30.8	25.5	14.6	12.5	13.3	13.5	14.4	10.3	3.6	1.3		
De \$10,500. à \$13,999.	62.8	57.0	48.8	30.0	28.1	39.7	35.5	33.9	25.6	12.4	21.5	15.7	11.6	11.5	14.9	19.0	5.8	0.8		
\$14,000. et plus	69.5	54.9	47.6	41.5	37.8	26.8	26.8	43.9	35.0	29.3	31.7	17.1	13.4	26.8	9.8	7.3	9.8	1.2		
² ^(*) ^(**) (\$0-\$9,49)	<u>18.1</u>	<u>20.4</u>	1.9	<u>10.2</u>	<u>14.9</u>	<u>19.9</u>	3.5	<u>11.7</u>	<u>19.4</u>	<u>19.3</u>	<u>27.2</u>	3.7	.37	<u>23.4</u>	<u>11.2</u>	<u>46.1</u>	<u>16.1</u>	2.1		
Coefficient de contingence	.12	.15	.04	.12	.11	.13	.05	.10	.13	.13	.15	.06	.02	.14	.10	.19	.19	.04		
Cramer's V	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		

(*) Québécois âgés de 10 à 49 ans. Participation au moins une fois pendant l'année 1971.
(**) Les scores soulignés indiquent qu'il y a une différence significative entre le taux de participation des différents groupes de revenu du chef de famille.

source: La demande de loisirs de plein air au Québec de 1967 à 1980, Renoux 1975

Tableau 18

Province de Québec.
Pourcentage de participants par activité et pour différentes catégories
d'une variable indépendante. (%)

STATUT MARITAL DU RESPONDANT	Promenade en voiture	Pique-nique	Marche à pied	Bicyclette	Skis	Parasailing	Plongée	Visite de lieux historiques	Barbecue	Hoteur	Camping tente	Visites touristiques	Canotage	Equitation	Ski	Chasse	Camping autocte	Randonnée foot	Vélo	Camping automobile
Coïhabitaires	72.7	55.9	60.2	56.5	40.4	54.7	45.4	32.5	34.3	30.6	16.7	20.4	23.6	18.4	16.8	10.7	4.4	0.7		
Marisés	65.3	47.0	39.0	16.4	25.7	13.6	20.7	37.3	20.7	14.2	14.4	6.6	3.4	7.0	8.1	8.7	3.3	1.4		
Veuves-Divorcés-Séparés	47.3	29.7	25.3	2.4	14.9	4.8	7.1	31.4	19.6	4.0	10.8	8.5	2.5	0.7	1.6	4.4	0.0	0.0		
χ^2 (2-.05) > 5.99 (%)	<u>20.1</u>	<u>20.5</u>	<u>60.6</u>	<u>226.2</u>	<u>16.9</u>	<u>235.1</u>	<u>20.1</u>	<u>3.9</u>	<u>27.2</u>	<u>56.0</u>	<u>2.1</u>	<u>46.6</u>	<u>101.1</u>	<u>35.2</u>	<u>22.5</u>	<u>3.0</u>	<u>3.9</u>	<u>3.2</u>		
Coefficient de contingence	.13	.13	.23	.40	.17	.41	.28	.06	.15	.21	.04	.19	.29	.17	.15	.06	.06	.05		
Cramer's V	-	-	-	.44	-	.45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		

(*) Québécois âgés de 10 à 49 ans. Participation au moins une fois pendant l'année 1971.

(**) Les chiffres soulignés indiquent qu'il y a une différence significative entre le taux de participation des différents groupes.

source: La demande de loisirs de plein air au Québec de 1967 à 1980, Renoux 1975

Tableau 19

Province de Québec.
Pourcentage de participants par activité et pour différentes catégories d'une variable indépendante. (%)

GROUPE D'ÂGE DU RÉPONDANT	Promenade en voiture	Pique-nique	Marche à pied	Bicyclette	Pêche	Patinage	Neige	Visite de lieux historiques	Bateau	Hôtel	Camping tente	Visites touristiques	Canotage	Equitation	Ski	Chasse	Camping roulotte	Bateau Voile	Camping Canion	Roulotte
De 10 à 17 ans	76.3	63.7	65.7	80.3	45.7	73.3	52.3	29.3	33.7	32.3	16.0	20.3	26.0	22.0	16.7	14.0	22.0	0.3		
De 18 à 24 ans	71.0	50.8	57.0	29.0	36.8	36.8	41.5	32.6	36.8	35.8	17.6	23.3	23.3	15.5	16.6	5.7	5.2	0.5		
De 25 à 34 ans	73.7	56.3	38.9	26.8	35.8	25.3	34.7	41.1	31.1	26.8	14.7	11.1	9.5	12.6	14.7	12.6	8.4	0.0		
De 35 à 39 ans	58.0	36.8	35.6	7.1	17.5	7.1	10.4	25.2	15.3	5.0	16.0	4.9	1.2	3.1	4.9	6.1	0.6	0.3		
De 40 à 49 ans	60.5	42.9	42.9	19.0	25.2	9.5	18.4	24.5	21.8	10.2	10.2	6.8	2.7	10.2	8.2	7.5	3.4	4.0		
χ^2 (4-.05)5 > 9.49 (**)	31.1	51.2	21.6	41.1	63.0	367.0	149.1	17.5	42.2	112.2	4.0	56.0	120.2	54.1	29.2	17.2	111.0	22.5		
Coefficient de contingence	.16	.20	.24	.51	.23	.49	.34	.12	.19	.30	.06	.21	.31	.21	.16	.18	.46	.15		
Cramer's V	-	-	-	.60	-	.56	.36	-	-	.31	-	-	.32	-	-	-	.52	-		

(*) Québécois âgés de 10 à 49 ans. Participation au moins une fois pendant l'année 1971.

(**) Les scores soulignés indiquent qu'il y a une différence significative entre le taux de participation pour les différentes groupes d'âge.

source: La demande de loisirs de plein air au Québec de 1967 à 1980, Renoux 1975

Tableau 20
Province de Québec.
Pourcentage de participants par activité et pour différentes catégories
d'une variable indépendante. (1)

SEXÉ DU RÉPONDANT	Promenade en voiture	Pique-nique	Marche à pied	Bicyclette	Pêche	Patinage	Motorisé	Visite de lieux historique	Bateau moteur	Camping tente	Visites touristiques	Canotage	Equitation	Ski	Chasse	Camping roulotte	Bateau voile	Camping car roulotte
Hommes	66.3	48.8	46.1	36.0	43.7	36.2	33.6	30.0	31.3	25.2	19.3	16.7	15.4	13.7	21.4	9.0	3.4	0.6
Femmes	68.0	51.3	50.4	32.8	20.9	28.7	29.4	30.0	23.1	17.5	11.5	9.9	10.4	11.0	2.9	9.6	3.9	1.3
χ^2 (1- α) (1- β)	.76	.72	2.2	1.2	<u>68.1</u>	<u>7.1</u>	2.4	.00	2.9	<u>10.1</u>	<u>13.2</u>	<u>11.3</u>	<u>6.7</u>	1.6	<u>25.6</u>	.16	14	1.9
Coefficient de contingence	.02	.02	.04	.03	.23	.08	.04	.00	.09	.09	.10	.09	.07	.03	.28	.01	.01	.04
Cramers's λ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) Québécois âgés de 10 à 49 ans. Participation au moins une fois pendant l'année 1971

(2) Les scores soulignés indiquent qu'il y a une différence significative entre le taux de participation des hommes et celui des femmes.

source: La demande de loisirs de plein air au Québec de 1967 à 1980, Renoux 1975

Pour dresser une liste des activités de plein air pratiquées par la population, nous avons retenu pour chacune des listes, les activités dont le taux de participation (% de la population) est supérieur à 20%. Nous nous retrouvons avec une première liste composée de:

- la promenade en voiture;
- le pique-nique;
- la bicyclette;
- le patinage;
- la motoneige;
- la visite des lieux historiques;
- les bateaux à moteur;
- le camping.

Cette première liste ne couvre pas l'ensemble des activités de plein air pratiquées par les québécois(es); l'évolution des tendances sportives et les changements de la faveur populaire (mode) pour les activités de plein air qui se sont produits au cours des années qui ont suivi cette étude nous obligent à consulter d'autres sources. Une des plus récentes études en la matière (MLCP 1987) nous présente le tableau 21.

Tableau 21
Taux de pratique par activité
(Basé sur la population québécoise âgée de 15 ans et plus)

	<u>Trim. 1</u> (sept.-nov.) (N=1000)	<u>Trim. 2</u> (déc.-févr.) (N=1000)	<u>Trim. 3</u> (mars-mai) (N=1000)	<u>Trim. 4</u> (juin-août) (N=1000)	<u>Annuel</u> (N=1000)
	%	%	%	%	%
1. La marche pour des fins d'exercice	55 (49)	62 (53)	63 (53)	60 (48)	86 (21)
2. Le cyclisme	20 (8)	-	34 (12)	41 (23)	52 (2)
3. La natation en piscine intérieure	11 (5)	10 (4)	17 (6)	10 (3)	28 (*)
4. La natation en piscine extérieure	4 (1)	-	-	38 (19)	40 (1)
5. La natation ailleurs que dans une piscine	2 (*)	-	-	26 (7)	26 (0)
6. Le ski de randonnée	2 (*)	24 (7)	7 (1)	-	26 (0)
7. Le jogging ou la course	14 (11)	12 (7)	12 (7)	11 (7)	27 (1)
8. Le patinage sur glace	8 (2)	22 (5)	11 (2)	-	28 (0)
9. Les exercices à domicile	31 (25)	35 (28)	39 (29)	22 (16)	57 (5)
10. Le tennis	4 (2)	2 (1)	7 (1)	10 (3)	14 (0)
11. Le hockey sur glace	7 (4)	10 (5)	7 (2)	-	13 (1)
12. Le baseball	3 (*)	-	5 (*)	6 (2)	10 (0)
13. Le ski alpin	4 (*)	18 (3)	10 (*)	-	20 (0)
14. Le golf	6 (*)	-	7 (1)	14 (4)	17 (0)
15. Les cours de conditionnement physique	11 (8)	9 (7)	8 (6)	6 (3)	20 (1)
16. Le softball	2 (*)	-	5 (1)	7 (4)	9 (0)
17. La danse disco ou pop.	28 (10)	29 (6)	28 (7)	25 (7)	50 (1)
18. Le badminton	8 (4)	8 (3)	9 (3)	9 (2)	20 (0)
19. La chasse	11 (2)	3 (*)	-	-	12 (0)
20. La pêche	10 (1)	6 (*)	16 (2)	22 (4)	30 (0)
21. Les quilles	-	9 (4)	9 (4)	3 (1)	14 (0)
22. Le pelletage de la neige	-	52 (6)	-	-	52 (6)
23. Le racquetball/squash	-	2 (1)	3 (*)	3 (*)	6 (0)
24. Le volley-ball	-	5 (2)	5 (1)	5 (1)	11 (0)
25. Le curling	-	1 (*)	-	-	1 (0)
26. La motoneige	-	9 (2)	7 (1)	-	12 (1)
27. La voile/planche à voile	-	-	-	6 (2)	6 (2)
28. Le ski nautique	-	-	-	3 (*)	3 (*)
29. Le canot/kayak	-	-	-	9 (1)	9 (1)
30. Autres ¹	9 (7)	5 (3)	9 (3)	6 (3)	21 (*)

1. Dans cette catégorie on retrouve entre autres la raquette, l'équitation, la plongée sous-marine, le curling et le volley-ball (dans le cas où ils n'étaient pas explicitement évalués au cours d'un trimestre). Plusieurs autres activités ont été mentionnées, mais par un très faible pourcentage de la population.

Note - Les chiffres entre parenthèses représentent le pourcentage de la population qui a pratiqué l'activité sur une base hebdomadaire.

* Moins de 0.5%.

source: Etude sur la pratique de l'activité de plein air par les québécois, MLCP 1987

En ne retenant que les activités dont le taux de participation (% de la population) est égal ou supérieur à 20%, nous obtenons une seconde liste d'activités:

- la marche;
- le cyclisme;
- la natation (intérieure, extérieure);
- le ski de randonnée;
- le jogging;
- le patinage sur glace;
- les exercices à domicile;
- le ski alpin;
- le conditionnement physique;
- la danse;
- le badminton;
- la pêche;
- le pelletage de la neige.

En plus de présenter cette liste d'activités, il nous faut citer un passage de l'étude qui rehausse la signification des chiffres apparaissant au tableau 21.

«Les chiffres du tableau qui sont entre parenthèses représentent le pourcentage de la population qui pratique les activités physiques sur une base hebdomadaire.»

Cette phrase nous amène à identifier les temps et lieux de pratique, afin de postuler sur une probabilité de conférer un caractère touristique aux activités apparaissant sur la liste des activités de plein air.

Auparavant, il nous faut intégrer le contenu de nos deux listes pour n'en tirer qu'une seule, dont les composantes seront confrontées aux corollaires du concept de plein air, énoncé précédemment.

- la promenade en voiture;
- le pique-nique;
- la bicyclette;
- le patinage;
- la motoneige;
- la visite des lieux historiques;
- le bateau à moteur;
- le camping;
- la marche;
- la natation;
- le ski de randonnée;
- le jogging;
- les exercices à domicile;
- le ski alpin;
- le conditionnement physique;

- la danse;
- le badminton;
- la pêche;
- le pelletage de neige.

c. Les activités dites de plein air

Pour qu'une activité soit considérée de plein air, les conditions et lieux entourant la pratique d'une activité doivent satisfaire aux critères découlant des différentes définitions du concept de plein air présentées au début de ce chapitre. Ces critères sont les suivants:

- permet une mise en situation physique et mentale ;
- nécessite un rapport, une communication avec la nature;
- doit éviter les relations de type compétitif et celles ayant un effet négatif sur les éléments naturels.

Le tableau 22 confronte les différentes activités aux critères ci-haut énoncés. Pour qu'une activité récréative soit

considérée de plein air, il faut que ses conditions et lieux de pratique répondent positivement aux trois critères.

Tableau 22: Les critères d'identification d'une activité dite de plein air.

Critère activités	permet une mise en situation	rapport avec la nature	exclut compét. retombées nég.
promenade	non	non	non
pique-nique	oui	oui	oui
bicyclette	oui	oui	oui
patinage	oui	oui	oui
motoneige	oui	non	non
lieu histor.	non	non	oui
bateau moteur	non	non	non
camping	oui	oui	oui
marche	oui	oui	oui
natation	oui	oui	oui
ski rand.	oui	oui	oui
jogging	oui	oui	oui
exerc.domic.	non	non	oui
ski alpin	oui	oui	oui
cond. phy.	non	non	oui
danse	non	non	oui
badminton	non	non	oui
pelletage	non	non	non

Ainsi, il ressort que la liste à partir de laquelle nous évaluerons le produit touristique de base de plein air est la suivante:

- le pique-nique;
- la bicyclette;
- le patinage;
- le camping;
- la marche (randonnée);
- la natation;
- le ski de randonnée;
- le jogging;
- le ski alpin;
- la pêche.

d. La notion de tourisme de plein air

En troisième lieu, il nous reste à confronter certaines conditions de pratique propres aux activités de plein air apparaissant sur notre liste, aux paramètres de l'activité touristique, pour identifier les activités de plein air qui peuvent être considérées comme faisant partie de la demande touristique de plein air.

Tout d'abord, nous rappellerons la définition du touriste telle que présentée par Krippendorf: « toute personne qui effectue un voyage d'une durée de plus de vingt-quatre (24) heures hors de sa résidence, que ce soit pour le plaisir ou pour tout autre but ». Nous retenons de cette définition la notion d'absence du domicile pour plus de vingt-quatre (24) heures.

A partir de cette durée d'absence du domicile, nous bâtirons le modèle suivant qui nous aidera à identifier les composantes de la demande touristique:

$$\begin{array}{ccc} \text{activité récréative} & \text{durée de séjour} & \text{activité} \\ \text{de plein air} & \times & \text{excédant 24 heures} = \\ & & \text{touristique} \\ & & \text{de plein air} \end{array}$$

En accordant une valeur de 1 à chacune des activités récréatives de plein air inscrites sur notre liste, et accordant la même valeur 1 à la variable dépendante *durée de séjour* pour la pratique de cette même activité lorsque cette dernière excède 24 heures, nous obtenons comme produit de multiplication, le résultat 1, (valeur positive) conférant ainsi un potentiel touristique à l'activité considérée. A l'opposé, si la variable *durée de séjour* est inférieure au seuil minimum de 24 heures, on lui attribue la valeur 0. On obtient alors un produit de multiplication égal à 0 (valeur

nulle) infirmant ainsi le potentiel touristique de l'activité considérée. Ce modèle sera assoupli par une considération de second niveau qui permettra de distinguer parmi cette liste, les activités motrices des activités complémentaires.

Nous n'avons aucune étude qui nous permette de mesurer la durée du séjour ou du déplacement inhérent à la pratique de chacune des activités de plein air. Nous pouvons dans un premier temps utiliser une série de tableaux tirés de l'étude (Renoux 1975) des activités préférées de la population. Ces tableaux identifient les endroits (la ville, les parcs ou la campagne) où les gens se livrent à la pratique de leur activité préférée. Nous pouvons dans un premier mouvement, déduire que les citadins qui choisissent la campagne comme théâtre de pratique doivent fort probablement effectuer un certain déplacement. Ces tableaux nous permettront ainsi d'effectuer un premier tri parmi les éléments de notre liste d'activités de plein air.

Tableau 23: Lieux et fréquences de participation
à certaines activités de plein air
au Québec.

<u>activité</u>	<u>Province</u>		<u>Montréal</u>	
	1969	1972	1969	1972
bicyclette				
nombre	1 à 5	6	7,6	7
de	6 à 10	5	4,8	5
fois	+ de 10	3	20,3	3
lieux de participation	ville	8	21,2	9
	parcs	-	0,8	-
	campagne	8	14,2	8
camping sous tente				
lieux de participation	ville	1	1,1	-
	parc	2	6,4	1,4
	campagne	11	15,5	13,8
nombre	1 à 5	8	14,5	9
de	6 à 10	3	2,5	3
fois	+ de 10	2	3,9	2
pique-nique				
nombre	1 à 5	24	25,1	27,4
de	6 à 10	16	11,5	10,9
fois	+ de 10	8	11,2	11,9
lieux de participation	ville	7	5,7	8
	parcs	3	9,3	6
	campagne	42	40	49
				43,8

marche à pied

nombre	1 à 5	14	14,4	17	14,9
de	6 à 10	14	10,3	17	6,3
fois	+ de 10	13	21,5	19	23,6

lieux de	ville	21	28,4	28	28,7
partici-	parcs	2	3,0	4	4,4
pation	campagne	27	23,9	36	25

patinage

nombre	1 à 5	8	9,6	10	11,4
de	6 à 10	5	6,4	6	4,1
fois	+ de 10	4	14,9	5	14,1

lieux de	ville	12	16,8	15	18,2
partici-	parcs	1	0,9	1	1,8
pation	campagne	6	16,0	8	13,8

source: Renoux (M.), La demande de loisirs de plein air au Québec de 1967 à 1980, Québec, 1975

L'analyse des tableaux présentés ci-avant nous permet d'identifier neuf (9) activités de plein air qui, confrontées aux critères de déplacement et de séjour présentent un certain potentiel touristique. Elles apparaissent sur la liste suivante:

- le ski alpin;
- la bicyclette;
- le camping sous tente;
- le jogging;
- la marche;

- le patinage;
- le pique-nique;
- le ski de randonnée;
- la natation.

Bien que le modèle confère un certain caractère touristique à la pratique des activités inscrites sur la liste précédente, il ne nous renseigne en rien sur le poids d'une activité de plein air en tant que demande potentielle touristique. Nous devons pousser l'analyse, car il serait maladroit d'accorder le même poids à la valeur touristique afférente à la pratique du camping qu'à celle afférente à une séance de patinage. Nous reprendrons le critère d'absence du domicile pour une période d'au moins vingt-quatre (24) heures et le confronterons à la période de temps continue habituellement consacrée à la pratique de chacune des activités apparaissant sur notre dernière liste.

Cet exercice regroupera chacune des neuf (9) activités de notre liste en deux catégories: les activités motrices, c'est-à-dire les activités dont une séance de pratique implique une période de vingt-quatre (24) heures hors du domicile, et les activités complémentaires qui peuvent être pratiquées sans qu'il soit nécessaire de «découcher». Nous en arrivons ainsi à produire le tableau 24:

Tableau 24: Catégorisation des activités de plein air retenues par l'analyse

activités	motrices	complémentaires
camping (tente)	X	
marche	X	
patinage		X
pique-nique		X
natation		X
bicyclette	X	
ski de fond	X	
ski alpin	X	
jogging		X

Grosso-modo, on peut dire que les activités complémentaires pourraient être pratiquées à l'intérieur du cadre plus élargi des activités motrices; ainsi, le camping peut inclure le pique-nique et la marche. Dans certaines circonstances, deux ou plusieurs activités motrices peuvent se renforcer l'une l'autre, telles la bicyclette (transport) et le camping (hébergement).

Cette dichotomie nous permet d'identifier les activités sur lesquelles devrait porter notre évaluation de la demande touristique reliée à la pratique d'une ou de plusieurs activités de plein air.

1.2.2. L'offre régionale de récréation de plein air

L'évaluation de l'offre régionale pour la récréation de plein air consistera à analyser le potentiel offert par le territoire régional pour la pratique des différentes activités identifiées par l'évaluation de la demande en la matière.

Cette démarche dont le but ultime est de vérifier la pertinence d'une intervention axée sur le développement de la ressource, doit être suffisamment précise pour fournir quelques critères décisionnels. Nous effectuerons cette évaluation en tenant compte du potentiel récréatif et des composantes naturelles offerts par le territoire régional.

Il est important de faire la distinction entre un potentiel récréatif et une composante naturelle car ces deux éléments sont souvent confondus dans le vocabulaire technique mais n'en constituent pas moins des réalités tout à fait différentes, surtout dans le domaine du développement touristique.

Nous emprunterons à Cosgrove et Jackson (1972) une première définition du terme loisir:

« Leisure consists of a number of occupations in which the individual may indulge of his own free will- either to rest, to amuse himself, to add to his knowledge and improve his skills disinterestedly and to increase his voluntary participation in the life of the community after discharging his professional, family and social duties... This many definition, like many others, is not saying more than that we are at leisure when we have time free from necessity to work, and it may not be possible to be more precise ».

Passant du loisir à la récréation, grâce à une première citation tirée de Clawson et knetsch (1966) :

« Leisure is time,recreation is activity ».

« Recreation, as the word is used in this book, means activity (or planned inactivity) undertaken because one wants to do it ».

« Recreation refers to the human emotional and inspirational experience arising out of the recreational act... The distinguishing characteristic of recreation is not the activity itself but the attitude with which it is undertaken ».

Utilisant ces définitions, on peut présenter la récréation comme étant une activité qui induit un état de délassement ou

de divertissement. Dans le cas du plein air, le milieu naturel sert de théâtre de pratique. Mais cette pratique, afin de pouvoir se réaliser, nécessite certains éléments (équipements et aménagements) dont l'existence ou l'absence établit la différence entre un potentiel récréatif et une simple composante naturelle présentant des caractéristiques susceptibles d'en faire éventuellement un potentiel récréatif. Il faut aussi souligner que le terme de ressource naturelle ne peut s'appliquer à cette définition, puisqu'il ne limite aucunement au domaine de la récréation les composantes naturelles d'un territoire.

Ainsi, un potentiel récréatif est un site naturel offrant une opportunité récréative de plein air, muni d'une infrastructure qui en permet l'utilisation à des usagers. En contrepartie, un potentiel naturel est un site propice à la récréation de plein air dont l'utilisation n'est pas facilitée par une infrastructure quelconque.

a. Le potentiel récréatif touristique de plein air

Notre but n'est pas de nous livrer à la seule évaluation du potentiel récréatif touristique offert par le plein air, mais aussi de le comparer au potentiel développé dans les autres régions du Québec. Cette comparaison définira la

capacité, la force d'attraction relative de notre région pour la pratique de:

- la randonnée pédestre;
- le camping;
- la bicyclette;
- le ski de fond;
- le ski alpin.

Nous effectuerons cette comparaison au moyen de données issues de la « Conférence nationale du Loisir », qui quantifie les équipements régionaux pour chacune de ces activités.

Tableau 25: Profil quantitatif des équipements régionaux de plein air par région.

région/ activités	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ski alpin nb pentes	87	39	157	81	65	487	88	23	19	9
ski randon. nb km		1339	1342	5065	1383	1240	4735	1109	1047	395 196
camping nb empla- gements	4805	4480	12990	9556	4676	30338	5360	1700	1325	347
randonnée nb km	216	64	400	188	262	508	148	50	44	19
bicyclette nb km	13	52	107	12	17	558	35	0	8	0

source: Conférence nationale sur le loisir

Comme on peut le constater, à part les régions 9 et 10 qui n'ont qu'une très faible valeur touristique de plein air, les chiffres démontrent que la région 02 est déficitaire sauf pour la pratique de la bicyclette et du ski de randonnée.

On voit donc que les équipements récréatifs en place ne favorise pas notre région. Nous devons maintenant nous attarder à une évaluation du potentiel naturel régional

propice à la pratique du ski alpin, du ski de randonnée, du camping, de la randonnée pédestre et de la bicyclette.

1.2.3. Une éventuelle extension à l'offre régionale

Il va de soi que toutes ces activités ne peuvent, en raison de leur caractère saisonnier, contribuer à solutionner la problématique touristique régionale. L'extension dont il est ici question vise deux aspects de la question touristique régionale: une augmentation quantitative et une meilleure répartition géographique des équipements et aménagements mis à la disposition des touristes, ainsi qu'un allongement de la saison d'opération des sites récréo-touristiques actuels et de ceux qu'une éventuelle extension de l'offre régionale permettrait de développer.

La saison touristique régionale s'étend sur une période relativement courte qui va de la fin de juin à la mi-août. Les statistiques de fréquentation quotidienne des principaux sites récréo-touristiques régionaux le démontrent clairement. Ces statistiques sont présentées au tableau 2.

Afin de poursuivre l'argumentation de notre hypothèse de départ, il nous faut tirer de la liste d'activités de plein air que nous avons dressée en 1.2.2, celles qui sont

susceptibles de contribuer à solutionner la problématique touristique régionale.

La liste en question comprend le camping, la randonnée pédestre, la bicyclette, le ski alpin et le ski de randonnée. Le camping, en raison des conditions climatiques que sa pratique exige, peut être radié de la liste. Il nous reste donc à analyser le cas de la randonnée pédestre, celui de la bicyclette ainsi que ceux du ski alpin et du ski de randonnée.

Afin de confirmer les possibilités d'une extension de la saison touristique, nous tenterons de vérifier si les quatre activités retenues par l'analyse, trouvent un cadre de pratique adéquat à l'intérieur de la région, et si les fervents de ces activités de plein air sont susceptibles de se déplacer jusque chez nous dans leur recherche de sites nouveaux.

Nous effectuerons cette évaluation au moyen de deux types de facteurs: territoriaux et climatiques. Les facteurs territoriaux traiteront de la présence d'équipements et/ou d'aménagements reliés à l'activité considérée, de l'existence d'un potentiel naturel propice et de la présence d'une infrastructure de base qui en permette l'accessibilité physique. Les facteurs climatiques nous permettront de

vérifier si les données de température, de précipitations pluviales et/ou nivales ainsi que de vélocité des vents sont propices ou funestes à la pratique des activités considérées.

Les activités analysées

a. La randonnée pédestre

- les facteurs territoriaux

Le potentiel naturel recherché par les randonneurs est habituellement composé d'un territoire pouvant offrir des points de vue panoramiques, un terrain relativement accidenté offrant une succession de montées, descentes et replats, en plus d'une alternance d'espaces ouverts et d'espaces fermés.

Le territoire du bas Saguenay, de part et d'autre du fjord, offre ce type de milieu. L'infrastructure routière en place permet d'y accéder sur la presque totalité du secteur. Un début d'aménagement spécialement conçu pour le randonneur a été mis en place.

La présence de nombreux villages sur les deux rives du fjord constitue un attrait supplémentaire par l'existence d'autant de points de services et de ravitaillement. Le court

tronçon existant peut être prolongé sans aucune difficulté technique, ce qui ne peut que renforcer le produit auprès d'une clientèle croissante de locaux et de non-résidents.

- les facteurs climatiques

Les randonneurs préfèrent pratiquer leur activité tôt au début de l'été et de l'automne. Ils peuvent ainsi éviter les hordes de moustiques et la période de canicule. Il en va ainsi pour le début de l'automne qui est, lui aussi particulièrement recherché, surtout en raison du spectacle offert par les couleurs du feuillage des décidus. La saison se termine avec l'arrivée des pluies froides d'octobre.

b. La bicyclette

- les facteurs territoriaux

Les adeptes de la bicyclette recherchent généralement un territoire au relief relativement plat. A cet égard, les basses terres du Lac-Saint-Jean constituent un endroit de prédilection pour les cyclistes.

De plus, un réseau étendu de routes secondaires et de rangs de campagne offrent nombre de paysages très contrastés.

Les nombreux villages qui ponctuent la plaine constituent autant de points de service et de ravitaillement nécessaires à la progression des cyclistes. Par contre, tel que mentionné dans l'Atlas régional (planche A-7), le relief montagneux ou fortement accidenté du Bas-Saguenay convient très peu, pour ne pas dire pas du tout à la randonnée à bicyclette.

- les facteurs climatiques

Le cyclisme exige des conditions climatiques particulières. Les adeptes de cette activité préfèrent des températures fraîches, des vents faibles sinon nuls et une absence de pluie. Les données météo, enregistrées quotidiennement aux diverses stations réparties en quelques points des basses terres, démontrent que la saison propice au cyclisme déborde l'actuelle saison touristique. La présence de nombreux cyclo-campeurs sur les sites en périphérie du lac tend à confirmer cette affirmation. Il faut toutefois mentionner que cette activité est quelque peu freinée par l'ennuagement prolongé qui affecte la région; Gilles H. Lemieux, dans sa présentation de l'image satellite de la région qui "ouvre" l'Atlas régional explique: "à cause de la rareté des images dégagées de nuages, pour un moment et un territoire déterminés, une sélection (de portions d'images) s'échelonnant de Mai à Septembre 1975 a finalement constitué

un panorama libre de nuages"! Bien que la présence de nuages n'implique pas nécessairement la chute de précipitations, on peut facilement penser que les conditions météo ne sont pas les meilleures qui puissent se trouver pour la pratique d'activités de plein air.

c. Le ski alpin

- les facteurs territoriaux

La pratique du ski alpin nécessite, comme chacun le sait, un relief montagneux offrant un dénivelé significatif, et un gradient de pente relativement régulier. Le relief du bas Saguenay correspond avantageusement à cette description. On y trouve déjà quelques sites aménagés et un potentiel naturel latent susceptible de satisfaire à une éventuelle augmentation de la demande.

L'infrastructure d'accueil et d'accessibilité routière est déjà en place et, de ce fait, constitue un point positif.

- les facteurs climatiques

Les températures enregistrées par le passé s'inscrivent dans la zone de confort pour les skieurs. Le problème des

précipitations nivales déficientes des dernières années a été contré dans la plupart des cas par l'installation de canons à neige. L'absence de tels équipements au Valinouet retarde jusqu'au début de janvier la saison d'opération de cette station alors que les stations de l'Estrie et le Mont Sainte-Anne ainsi équipées ouvrent leurs pentes dès la dernière semaine de novembre. La comparaison entre nos stations et celles des autres régions démontre bien la faiblesse de notre offre en la matière.

d. Le ski de randonnée

- les facteurs territoriaux

L'adepte du ski de randonnée recherche un terrain semblable à celui que recherche le randonneur, avec cette différence que l'amplitude des dénivelés est beaucoup plus faible dans le choix du fondeur. Autre différence, le skieur moyen recherche un milieu fermé où il trouvera protection contre les vents. Le relief montagneux du Saguenay et sa forêt boréale offrent de très bons potentiels en la matière. Le succès démontré par les centres ouverts depuis plusieurs années en témoigne.

L'infrastructure routière secondaire et les rangs de campagne offrent un accès physique facile à l'ensemble de ce territoire.

- les facteurs climatiques

Le facteur climatique limitant se situe au niveau des précipitations nivales. Elles sont passablement tardives depuis quelques années, et les pointes de températures qui franchissent assez souvent le point de congélation amènent une couverture de verglas qui vient gâter les conditions de pratique. Il en résulte une saison écourtée aux extrémités sans oublier les pertes de nombreux jours durant la saison active. De plus, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean reçoit beaucoup moins de précipitations nivales que les autres régions du Québec. Encore une fois, notre hiver ne nous favorise pas.

En somme, l'analyse de la situation pour les différentes disciplines retenues lors de l'exercice, en fonction de facteurs liés à la morphologie du terrain et au climat régional, démontre que la bicyclette et le ski alpin sont susceptibles d'aider à allonger la saison touristique régionale. Toutefois, le ski alpin souffre de la très forte compétition imposée par les stations des autres régions.

1.3. Le tourisme culturel

Contrairement à ce que nous avons fait pour le tourisme cynégétique et halieutique et le tourisme de plein air, nous ne commencerons pas par une description du produit touristique de base culturel régional. La réalité d'un tourisme dit culturel étant moins évidente, nous commencerons par établir un lien entre la notion de tourisme et la notion de culture.

Dans un premier temps, nous rappellerons le critère d'absence pour une période de 24 heures passées hors du domicile pour qu'une activité soit considérée comme étant touristique.

Pour le besoin de notre propos, nous présenterons maintenant une définition du terme *culture* de façon à pouvoir établir les liens recherchés. Selon la politique québécoise du développement culturel,

« La culture est un ensemble de genres de vie: celà on nous aura compris, ne signifie pas qu'elle se réduit d'abord à des habitudes, à des coutumes ou à des modes. Les genres de vie sont en continuelle mouvance. La culture est, somme toute, l'édification de l'humanité par elle-même ».

Ritchie et Zins (1977) confirment cette définition dans un texte au contenu plus descriptif:

« Le concept de culture a évolué d'une conception étroite, comportant des spécialités destinées à une élite réduite, vers une idée plus *populaire* selon laquelle la culture reflète tous les aspects du style de vie de la population ».

Référant encore au même document, on peut lire: « De façon globale, la nature et le climat représentent le facteur (d'attrait touristique) le plus important. La culture et les caractéristiques sociales viennent en second ». A la lumière de ces définitions, il devient évident qu'il y a effectivement un lien entre la culture et le tourisme. On peut donc avancer la définition suivante du concept de tourisme culturel: « Une pratique par laquelle des gens voyagent pour augmenter leurs connaissances des modes de vie d'un pays ou d'une région et de son patrimoine ».

Nous tenterons, au fil des pages, d'identifier les composantes culturelles régionales qui nous serviront à décrire sinon évaluer le produit touristique de base culturel du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par la suite, nous essaierons de dresser le profil de la demande (intérieure et extérieure) pour ce type de produit, et nous terminerons par une analyse des facteurs susceptibles d'influer sur le développement de ce créneau du produit touristique de base régional.

1.3.1 Un modèle culturel régional

Après avoir établi le lien entre tourisme et culture, nous identifierons les composantes culturelles de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le contexte de leur utilisation pour le développement touristique.

Des écrits spécialisés (Ritchie et Zins 1977) nous offrent un modèle à l'intérieur duquel nous puiserons les données nécessaires à l'élaboration de notre démarche. Ces données sont regroupées ainsi: les facteurs qui déterminent l'attrait global d'une région, les éléments qui composent ces facteurs généraux, et les diverses formes d'expression de la culture.

En rapport avec la définition qu'ils ont avancée pour le terme culture, Ritchie et Zins ont identifié, dans leur étude, huit facteurs généraux composant l'attrait touristique global d'une région. Ces facteurs sont, par ordre d'importance:

- la nature et le climat;
- la culture et les caractéristiques sociales;
- l'accessibilité à la région;
- l'attitude envers les touristes;

- l'infrastructure de la région;
- le niveau des prix;
- les équipements commerciaux et d'achat;
- l'équipement éducatif et récréatif.

Ces facteurs généraux sont constitués d'éléments particuliers aux territoires concernés. Ainsi, la culture et les caractéristiques sociales, facteur ici considéré, comptent douze éléments qui constituent la culture régionale. Ce sont:

- le travail;
- l'habillement;
- l'architecture;
- l'artisanat;
- l'histoire;
- la langue;
- la religion;
- l'éducation;
- les traditions;
- les activités de loisir;
- les arts et la musique;
- la gastronomie.

Cette liste comporte des éléments concrets et aussi des éléments abstraits. Dans le contexte d'une consommation

touristique, les éléments concrets sont ipso facto accessibles, ce qui n'est pas le cas des éléments abstraits. Ces derniers doivent, pour devenir un produit touristique, se manifester via une forme de mise en valeur. Ritchie et Zins ont exploré cette avenue et identifié trois modes de mise en valeur. Ils les décrivent ainsi:

- les formes inanimées

Ce sont les formes de la culture qui n'impliquent pas directement ou nécessairement une activité humaine. On peut citer en exemple, les bâtiments et les édifices, les tableaux, les peintures et les lieux historiques.

- les formes quotidiennes

Ce sont les formes de la culture reflétées dans la vie quotidienne d'une population. Il y a les activités sociales, les habitudes de travail, la technologie de même que les événements artistiques réguliers.

- les formes spécialement animées

Ce sont les formes de la culture qui souvent, décrivent des comportements ou des événements historiques. A titre d'exemples nous avons les reconstitutions de batailles célèbres, des villages ou des lieux spécialement restaurés, les festivals spéciaux rappelant des traditions et des comportements passés.

Il va de soi que ces formes de mise en valeur et les éléments qui y sont impliqués n'exercent pas tous un attrait égal auprès des clientèles touristiques. Ritchie et Zins dans leur étude du sujet, ont identifié les éléments et les formes de la culture le plus recherchés par les résidents et les non-résidents.

1.3.2 Une évaluation de la demande

Notre démarche vise à effectuer une évaluation de la demande sous la dichotomie marché intérieur vs marché extérieur. L'étude conduite par Ritchie et Zins a révélé des similarités et des différences dans l'attrait exprimé pour chacun de ces deux groupes.

a. Les similarités.

En général, les éléments gastronomie, traditions et histoire ont été évalués très favorablement pour les deux types de touristes. Les formes spécialement animées de la culture sont jugées comme les éléments essentiels du point de vue du tourisme.

b. Les différences.

Les différences les plus importantes dans ces deux évaluations apparaissent pour les éléments « activités de loisir », (premier pour les résidents, sixième pour les non-résidents) et « l'architecture » (quatrième pour les non-résidents et septième pour les résidents). Les formes inanimées sont jugées importantes du point de vue des non-résidents mais beaucoup moins du point de vue des résidents.

En plus de cette évaluation effectuée par Ritchie et Zins, nous ferons ressortir l'importance du produit culturel dans la demande touristique de la future décennie en citant Gabriel J. Cherem (1988) :

« A number of segments of the tourism industry are becoming based upon experiences that spring from the heritage identity of an area ».

C'est en fonction des éléments identifiés par cette formulation de la demande que nous tenterons d'évaluer la valeur de l'offre régionale.

1.3.3 L'offre culturelle régionale.

Notre patrimoine culturel régional est une résultante d'éléments propres aux deux cultures (amérindienne et euro-qubécoise) qui subsistent au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sans oublier les éléments issus d'une interface qui s'est développée entre ces deux ethnies.

Nous adopterons, pour la description de l'offre culturelle régionale, les trois formes suivant lesquelles se manifeste la culture, telles que présentées par Ritchie et Zins (1977). Il s'agit des formes inanimées, culturelles et spécialement animées.

On peut synthétiser ce contenu sous la forme du modèle présenté au tableau 26.

Tableau 26: Le profil culturel régional

profil	composantes	caractéristiques	éléments
monde amérindien		stabilité relative du mode de vie	<ul style="list-style-type: none"> - chasse - pêche - transport - habitation - vêtement - légendes - religion
le portrait culturel régional	interface	éphémère	<ul style="list-style-type: none"> - traite

monde blanc	évolution du mode de vie	- colonisation - agro-aliment. - foresterie - tourisme - industrie
-------------	--------------------------	--

C'est à partir de ce modèle que nous élaborerons la description de l'offre culturelle régionale.

A. Le monde amérindien

1. Les formes inanimées

- le musée de Mashteuiatsh
- les habitations et leurs dépendances.

2. Les formes quotidiennes

- les commerces axés sur l'artisanat amérindien et les fourrures.

3. Les formes spécialement animées

- les activités occasionnelles axées sur le mode de vie traditionnel Montagnais.

B. Le monde blanc

Les éléments culturels liés au monde blanc sont plus nombreux que ceux liés au monde amérindien en raison du fait que contrairement à ce dernier, le mode de vie des blancs a connu une évolution marquée au niveau de la façon d'utiliser les ressources naturelles du patrimoine.

De plus, cette évolution a imposé au territoire régional, des marques significatives encore observables aujourd'hui.

Nous tenterons de regrouper ces marques significatives à l'intérieur de l'une ou l'autre des trois formes par lesquelles s'exprime ce volet de la culture régionale. Notre présentation de ce volet sera divisée en fonction des différents modes d'utilisation des ressources naturelles qui ont marqué le développement de la région.

1. Les formes inanimées

a. La colonisation

Les signes de colonisation que sont les terres en défrichement, l'absence de toute forme de développement, les habitations sommaires et les routes en terre battue, ne sont plus apparents sur le territoire. Les formes inanimées de l'expression de la colonisation sont désormais confinées aux musées et aux archives publiques ou privées.

b. L'agro-alimentaire

L'expression de l'activité agro-alimentaire est très bien représentée dans la région, et du point de vue touristique l'intérêt

qu'elle présente, s'inscrit dans une double perspective. Au niveau des formes inanimées, l'originalité régionale se traduit, par la présence sur le terrain, de témoins significatifs de la transformation enregistrée dans l'histoire de la production agricole typique de la région. Les composantes de ce volet sont:

- le paysage champêtre;
- la subdivision des terres;
- la ferme-type (habitation, dépendances);
- le réseau des rangs;
- les bleuetières;
- les usines de transformation;

- les usines de production.

Il faut souligner, qu'exception faite des bleuetières, de Julac, de la fromagerie Perron et des vestiges des exploitations agricoles du début du siècle, ces manifestations ne diffèrent guère de ce qu'on peut voir ailleurs au Québec, et que de ce fait, elles constituent un potentiel relativement faible.

c. L'industrie lourde

L'industrie lourde s'est installée en raison du potentiel hydro-électrique élevé offert par nos rivières. La première manifestation inanimée de cette réalité se traduit par les nombreux barrages hydro-

électriques qui font maintenant partie du paysage régional. Ces aménagements technologiques alimentent diverses productions industrielles.

i.1 l'industrie forestière

Les signes inanimés de l'exploitation forestière, en raison de l'éloignement considérable des chantiers de coupe, ne peuvent constituer un potentiel valable pour le touriste moyen. C'est au niveau de la transformation de la matière ligneuse, que ce soit par le sciage, le déroulage ou la production de pâtes et papiers que cette industrie offre un certain potentiel touristique.

Les principales formes inanimées par lesquelles cette industrie manifeste sa présence sont:

- les papeteries et leurs dépendances;
- les scieries et leurs dépendances;
- les cours à bois;
- l'usine de panneaux gaufrés.

A l'instar de la situation observée dans le domaine agricole, les différentes usines régionales offrent, elles aussi, de bons exemples de l'évolution technologique qui a marqué cette industrie.

ii. l'aluminium

La production de l'aluminium nécessite une infrastructure imposante qui ne peut faire autrement que d'attirer l'attention du visiteur. Les infrastructures, propres à cette production, s'inscrivant dans cette catégorie sont:

- les installations portuaires d'Alcan à Ville-de-la-Baie;
- l'aluminerie de Grande-Baie;
- le Complexe de Jonquière;
- l'Usine Laterrière;
- l'Usine Isle Maligne.

La présence du complexe de Grande-Baie et la construction de celui de Laterrière permettront d'ajouter à l'attrait exercé par le mode de production, l'évolution de la technologie qui a marqué l'histoire de cette industrie.

2. Les formes quotidiennes

a. la colonisation

Etant révolue, cette activité ne peut démontrer une activité quotidienne.

b. l'agro-alimentaire

Que ce soit au niveau de la production ou au niveau de la transformation, le secteur de l'agro-alimentaire offre un bon potentiel touristique.

La pratique agricole par l'exploitation et l'entretien des bleuetières constitue une image typique à notre région. L'exploitation non-mécanisée de la ferme, telle que pratiquée par la famille Boudreau de L'Anse-Saint-Jean constitue elle aussi un attrait touristique majeur. Ceci est d'autant plus vrai que la famille Boudreau offre l'hébergement à la ferme.

L'alimentaire est, elle aussi, fort bien représentée. La fromagerie Perron, avec son petit musée et l'animation dispensée par le personnel rehausse considérablement la renommée internationale de cette PME qui attire chaque année de nombreux touristes. Son potentiel est d'autant plus fort qu'il s'agit d'un cas unique au Québec.

La production innovatrice des usines de Nutrinor au niveau de la transformation doit aussi être considérée tout comme les installations des vins Julac et l'usine de congélation du bleuet, de Saint-Bruno comme des atouts touristiques valables.

c. l'industrie lourde

i. l'industrie forestière

Les activités reliées à ce secteur industriel constituent des éléments de mise en valeur significatifs. Le sciage est fort bien représenté par les différentes scieries d'âge variable qui, de ce fait, présentent un éventail élargi des techniques utilisées dans cette industrie.

La concentration dense de ces établissements dans le bas-Saguenay renforce ce potentiel en créant un noyau homogène relié à cette activité. La présence de:

- la scierie Du Fjord (Petit-Saguenay);
- la scierie Eugène Tremblay (Sainte-Rose);
- la scierie de Consol. (Saint-Fulgence);
- la scierie Arthur Gauthier (La Baie);

permettrait de développer un circuit des plus intéressants.

Parmi les autres manifestations quotidiennes de la vie culturelle, il y a les activités de loisir, la vie sociale et les habitudes de travail. Les habitudes de travail, pour les besoins de notre propos, sont observables sur les lieux de travail. L'éventuel touriste y sera exposé surtout lors des visites industrielles qu'il pourra effectuer dans l'une ou l'autre des usines de la région.

Les activités de loisir typiques à notre région sont axées sur la pratique de la chasse et sur celle de la pêche, du piégeage et de plusieurs activités de plein air. Comme nous en avons fait l'analyse et l'évaluation dans les chapitres précédents, nous ne reviendrons pas sur ce volet de notre culture régionale.

Quant aux activités sociales, elles ne diffèrent pas suffisamment de ce qui se passe ailleurs au Québec, pour constituer, dans la forme quotidienne, un potentiel touristique intéressant.

3. Les formes spécialement animées

Ce sont les formes spécialement animées de la culture qui, du point de vue touristique, constituent l'actuelle valeur de la région. C'est dans cette catégorie que s'inscrivent les équipements et activités récréo-touristiques le plus populaires de l'heure. Il y a les sites historiques reconstitués, les sites naturels animés, les festivals, les carnavals et les fêtes populaires.

a. La colonisation

Le village du pionnier qui jouxte le site du musée Louis Hémon de Pérignon, offre un embryon de muséologie éclatée touchant le thème de la colonisation. Bien qu'il n'y soit que très peu développé, le thème de la colonisation est reconnu par la majorité des intervenants régionaux au musée Louis Hémon.

b. L'agro-alimentaire

Les manifestations spécialement animées de cette catégorie d'éléments sont plutôt nombreuses. On peut les regrouper en deux catégories: foires et festivals.

Les foires agrocales régionales contribuent à faire découvrir et apprécier les particularités agricoles régionales. Les races de bétail et les productions locales y sont à l'honneur, et dans plusieurs cas, constituent des exclusivités qu'il nous faudrait savoir exploiter à leur juste valeur. L'industrie alimentaire régionale y présente ses innovations qui, elles aussi, constituent des éléments valables.

Certains festivals populaires récupèrent des thématiques agro-alimentaires pour convier les gens à des célébrations publiques. Les thématiques sont centrées sur des productions locales:

- la fête du bleuet (Mistassini);
- le festival de la gourgane (Albanel);
- le festival de la patate (Saint-Ambroise).

c. L'industrie lourde

i. l'industrie forestière

L'industrie forestière est particulièrement évoquée par les diverses reconstitutions de sites régionaux de transformation de la matière ligneuse. Les débuts de l'ère industrielle régionale sont évoqués par la reconstitution de deux équipements récréo-touristiques majeurs:

- le Village historique de Val-Jalbert;
- la Pulperie de Chicoutimi.

Certaines fêtes populaires ont récupéré ce thème régional:

- le Festival du bûcheron;
- le Carnaval souvenir.

Enfin, étant donné que tout modèle, si complet soit-il, a ses limites, et que la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean démontre beaucoup d'imagination pour les festivals et les fêtes populaires, nous devons, pour en couvrir l'ensemble, ajouter à notre analyse une catégorie *style libre*. Nous y présenterons les fêtes et festivals dont

la thématique n'a aucune appartenance régionale, mais qui contribuent tout de même significativement à l'activité culturelle régionale. En voici la liste:

- la foire industrielle et commerciale de Jonquière;
- le pageant aérien international;
- Jonquière en harmonie;
- le festival du doré;
- le festival de la ouananiche;
- Jonquière en fête;
- le festival du pêcheur;

- le festirame d'Alma;
- la fête des Viking;
- les dix jours western;
- le festival du saumon;
- le marathon du Saguenay;
- la traversée du lac Saint-Jean;
- les régates de Chicoutimi;
- le festival du faisand;
- le festival d'hiver (pêche blanche);
- Jonquière en neige;
- le défi du lac Saint-Jean;
- le zoo de Saint-Félicien (sentiers de la nature).

Il est à remarquer que, contrairement aux autres créneaux touristiques régionaux, ces festivals et fêtes couvrent, bien que de façon intermittente, les douze mois de l'année. Cette remarque sera importante dans la recherche d'une solution à la problématique touristique régionale.

1.3.4 Une éventuelle extension de l'offre culturelle régionale

Le modèle culturel régional élaboré précédemment nous a permis d'inventorier les éléments qui composent cette culture. Une comparaison entre la liste des thèmes découlant des éléments culturels et les formules de mise en valeur touchant un ou plusieurs de ces éléments nous permettra, dans un premier temps, d'identifier les thématiques délaissées par les promoteurs et celles qui ne sont que partiellement développées. Par la suite, nous procéderons à une analyse des facteurs susceptibles d'influer sur le développement de ces thématiques ou leur éventuelle intégration dans la création d'un circuit régional.

L'analyse présentée au tableau 27 identifie les thématiques susceptibles de servir à la poursuite du développement du volet culturel régional. Toujours selon le modèle établi précédemment, il s'agit:

Tableau 27: Situation de l'offre patrimoniale régionale.

composantes	caractéristiques	thématisques	potentiels développés	potentiels latents
1. le monde amérindien	nomadisme stabilité du mode de vie traditionnel	chasse pêche cueillette piégeage migrations habitation vêtement spiritualité histoire commerce	chasse (musée) pêche (musée) ----- piégeage (musée) ----- habitation (musée) vêtement (artisanat) ----- histoire (littérat.) commerce (musée)	forfait mode de vie tradition. idem idem idem (traitement des peaux) muséologie idem ----- manifestations et littérature idem muséologie, littérature, a/v
2. le monde blanc	sédentarisme évolution du mode de vie	colonisation agro-aliment. tourisme industrie lourde - hydro - foresterie - papeterie - aluminerie	ébauche muséale fromagerie agriculture autarci-que coupe du bois drave sciage pâtes et papiers aluminerie - hydro-électric.	colonisation - marche du peuplement - défrichage des terres - communications - niveau de vie - outillage agro-alimentaire - bleuet - innovations Nutrinor - fromagerie Perron industrie lourde - vie dans les chantiers - lieux de coupe
3. interface entre les deux mondes	échanges économiques	traite des fourrures	les aspects de la traite (ébauche muséale)	l'ensemble de l'activité

1. Du monde amérindien

a. La pratique d'activités traditionnelles

- le piégeage;
- le traitement des peaux;
- la pêche;
- les campements traditionnels;

Il est facile de voir quelle formule pourraient prendre ces activités dans la perspective d'un forfait offert à une clientèle étrangère.

b. Les légendes et la spiritualité

Ces thématiques peuvent être mises en valeur par le biais d'activités dites spécialement animées: théâtre, festivals, feux de camps lors de forfaits de vie traditionnelle, ou encore par le biais d'une littérature ou de productions audio-visuelles.

c. Le troc

C'est une thématique difficile à faire revivre dans la réalité économique actuelle mais qui pourrait avantageusement enrichir la présentation muséale actuelle.

2. Du monde blanc

a. La colonisation

Il y a plusieurs sous-thèmes rattachés à cet élément:

- la marche du peuplement;
- l'appropriation du territoire;
- le défrichage;
- les communications;
- la qualité de la vie.

b. L'agro-alimentaire

Dans le domaine de l'agro-alimentaire, l'image régionale que constitue le bleuet est très mal utilisée. On pourrait facilement développer:

- l'entretien des bleuetières;
- les campements des cueilleurs;
- l'économie locale dépendante;
- l'industrie de la congélation.

c. L'industrie lourde

i. la foresterie

L'histoire des chantiers et de l'exploitation forestière ne sont que faiblement mises en valeur. Il faudrait faire ressortir le rôle joué par ce moteur économique dans le développement régional.

3. De l'interface

a. La traite des fourrures

Ce thème est développé de façon mitigée au poste de traite de la Métabetchouan. Toutefois la mise en valeur reste à faire. Il semble que cette opération fera l'objet d'une approche muséale.

L'étude de Ritchie et Zins a identifié comme formulation de la demande, les formes spécialement animées et les formes inanimées pour l'expression de la gastronomie, des traditions et de l'architecture. En comparant cette liste au résultat de notre analyse du produit culturel régional, nous pourrons dresser la liste des éléments à partir desquels nous évaluerons les possibilités d'une extension de l'offre régionale, c'est-à-dire poursuivre le développement de ce secteur.

A partir de la colonne *potentiels latents* du tableau 27, nous pouvons décrire les tenants d'une éventuelle extension de l'offre.

Les potentiels latents

A. Du monde amérindien

1. Sous la forme spécialement animée

- la chasse
- la pêche
- la cueillette
- le piégeage
- l'histoire
- les légendes
- l'alimentation

2. Sous la forme inanimée

- l'habitation
- les migrations
- le commerce
- le vêtement
- la spiritualité

B. Du monde blanc**1. La colonisation**

- la marche du peuplement
- le défrichage des terres
- l'évolution du niveau de vie
- les communications

2. L'agro-alimentaire

- les camps de cueilleurs de bleuets
- les innovations de Nutrinor

3. L'industrie lourde

- la vie dans les chantiers d'antan
- les lieux de coupe
- les routes forestières
- la drave

C. L'interface**1. La traite des fourrures**

- tous les aspects de cette activité

C'est à dessein que nous n'avons pas poussé la description jusqu'à déterminer la forme de mise en valeur préconisée pour chacun de ces thèmes; c'est au moment de suggérer une intégration de ces thématiques que cet exercice devra être effectué. Ayant identifié les éléments susceptibles de contribuer à une extension de l'offre culturelle régionale, nous regarderons maintenant les facteurs susceptibles d'influer sur leur éventuelle mise en valeur.

Les facteurs à considérer

A l'instar de ce que nous avons fait pour le créneau cygénétique et halieutique ainsi que pour le créneau plein air, nous regrouperons les facteurs susceptibles d'interférer avec le développement des éléments culturels en catégories afin d'en simplifier l'analyse. Ainsi, les facteurs à considérer peuvent être d'ordre variable, en raison de la nature des éléments impliqués et des conditions de réalisation des projets de mise en valeur.

Certaines des activités préconisées à l'intérieur des formes d'expression spécialement animées auraient lieu à l'extérieur; il faut donc prévoir d'éventuelles contraintes environnementales. Il y aurait des activités qui occasionneraient un prélèvement de faune, ce qui implique un cadre légal. Le développement d'une partie des activités à prévoir exige une concertation entre plusieurs niveaux gouvernementaux, donc un certain jeu politique, et enfin, l'opération marketing devra tenir compte des facettes socio-économiques impliquées dans la publicité et dans la consommation du produit qui serait alors offert.

Les facteurs environnementaux

A. Pour les éléments du monde amérindien

Une reconstitution du mode de vie traditionnel présentée sous une forme spécialement animée, aurait le milieu extérieur comme théâtre de pratique. Contrairement aux activités de plein air, elles ne seraient pas compromises par des conditions météorologiques incertaines voire inclémentes. La raison en est que ces activités gagneraient en crédibilité en se réalisant par mauvais temps, car elles renforceraient sûrement le caractère authentique des activités pratiquées.

De plus, une partie des activités reliées à cette reconstitution s'exerçant l'hiver, il nous sera possible de faire de l'hiver une de nos forces touristiques, plutôt que de s'acharner à vouloir enjoliver notre faible été.

Les formes animées d'expression des éléments résiduels, musicale, théâtrale ou autre, s'exerçant à l'intérieur, ne seraient pas soumises à l'influence des facteurs environnementaux.

B. Pour les éléments du monde blanc

1. La colonisation

Le thème de la colonisation présente plusieurs sous-thèmes qui, selon leur nature, se prêtent à l'une ou l'autre des formes d'expression décrites par Ritchie et Zins. Les formes spécialement animées axées sur des activités extérieures seraient compromises soit par les intempéries, soit par un changement de saison précoce. Comme nous l'avons démontré pour le plein air, ce genre de manifestation pouvant difficilement être présenté en-dehors de la saison actuelle, ne peut contribuer à allonger la saison touristique bien qu'il puisse facilement permettre une distribution plus équilibrée des équipements récréo-touristiques.

2. L'agro-alimentaire

Les camps de cueilleurs de bleuets constituent un attrait vulnérable aux conditions de température. Cette remarque s'applique

autant aux cueilleurs qu'à la récolte elle-même. Les autres éléments tels l'usine de congélation de bleuets, les installations de Nutrinor et la fromagerie Perron sont protégés des intempéries et comme ils sont en opération durant toute l'année, constituent autant de potentiels susceptibles de contribuer à une solution de la problématique touristique régionale.

3. L'industrie lourde

L'évocation des activités de l'industrie forestière, en tant que moteur économique régional de la fin du siècle dernier, constitue un attrait intéressant. Les reconstitutions de sites relevant ces potentiels pourraient, avec une mise en valeur adéquate, soustraire leur capacité de rétention aux intempéries. De plus, il faut souligner que le développement de ces sites, au niveau atteint jusqu'à maintenant, en raison de la faible rétention exercée, contribue très peu à solutionner la problématique régionale. Nous reparlerons de cet aspect de la question au chapitre suivant. Pour l'instant, nous nous limiterons à démontrer que ces éléments adéquatement développés pourraient contribuer significativement à améliorer la situation touristique au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il pourrait aussi y avoir différentes formes d'évocation muséale soustraites aux intempéries et accessibles sur une base annuelle.

C. Pour les éléments de l'interface entre les deux mondes

1. La traite des fourrures

La traite des fourrures devrait être, elle aussi, ressuscitée par une formule inanimée de mise en valeur. Après tout, il s'agit d'un des moteurs économiques qui a présidé au développement régional. L'envergure du phénomène permet une reconstitution très variée au niveau des interventions. Sous forme inanimée ou spécialement animée, cet élément ne serait pas assujetti aux conditions météorologiques. Sous la première forme, il en serait soustrait par le biais de l'approche muséale, et sous la seconde, il pourrait facilement être intégré aux forfaits de mode de vie traditionnel. Le troc pourrait s'exercer à l'intérieur de cette activité, comme le font certains groupes qui voyagent avec le club Aventure (promoteur à considérer comme grossiste spécialisé).

Les facteurs légaux

Les facteurs légaux à considérer dans cette analyse ne concernent que les activités impliquant un prélèvement de faune. Une participation au mode de vie traditionnel des Montagnais implique la capture ou l'abattage d'animaux tant pour l'alimentation que pour le tannage des peaux et la fabrication des vêtements. Ces prélèvements n'étant plus effectués dans le contexte de la survivance devront être encadrés par la loi de la conservation de la faune qui régit toutes les activités de chasse, de pêche et de piégeage qui se pratiquent au Québec. Ces activités pourront s'intégrer dans les quotas de chasse et de pêche actuellement consentis et les activités culturelles connexes conféreront ainsi une valeur accrue au cheptel régional qui, dans la situation actuelle, ne peut contribuer davantage à la cause touristique régionale. Les facteurs d'ordre légal ne constituent donc pas une entrave au développement du potentiel culturel régional dans le contexte d'une activité touristique.

les facteurs politiques

Le facteur politique jouerait si les montagnais utilisaient le territoire de la réserve faunique pour le déroulement de leurs activités de reconstitution du mode de vie traditionnel. Les difficultés potentielles sont éliminées par le désir du gouvernement actuel qui cherche à s'associer à des partenaires pour trouver des nouvelles modalités de prestation de services pour l'exploitation des ressources de ce territoire.

Quant au reste du territoire de la couronne, le fait qu'il soit décrété réserve à castor conférée aux autochtones élimine ainsi toute possibilité de problème d'ordre politique.

les facteurs socio-économiques

Nous nous limiterons pour cette analyse à vérifier l'existence d'une clientèle potentielle et la présence d'une infrastructure pour en effectuer le marketing. La renommée atteinte par le club Aventure (qui n'est pas le seul grossiste en la matière) suffit à démontrer qu'il y a un très bon marché pour ce type de produit.

Les nombreuses agences qui offrent des forfaits ethnographiques constituent autant de véhicules susceptibles de contribuer au lancement du produit qui serait développé.

On peut donc en déduire que les facteurs socio-économiques analysés ne constituent pas un frein au développement du créneau culturel régional.

1.4 Une comparaison entre les trois créneaux touristiques régionaux

1.4.1 Le tourisme cynégétique et halieutique

a. Le créneau cynégétique

Le créneau cynégétique pourrait, en raison des époques annuelles des saisons de chasse, aider à solutionner la problématique touristique régionale, en provoquant un allongement de la saison d'opération. Toutefois, l'absence (Cerf de Virginie) ou la faible densité (Orignal) des populations régionales anéantissent ce potentiel.

L'avenue que pourraient offrir le petit gibier et la sauvagine est affectée par deux contraintes difficilement réversibles: la faible densité des populations par rapport à ce qu'on observe ailleurs au Québec et l'habitude des chasseurs de pratiquer leur sport préféré à proximité de leur domicile.

b. Le créneau halieutique

Le créneau halieutique, en plus d'être exploité à l'intérieur d'une saison qui déborde à peine les limites de la saison touristique actuelle (à l'exception de la pêche blanche) s'appuie sur des stocks (ouananiche) sévèrement surexploités ou qui (l'omble de fontaine) seront soumis à une compétition inter-spécifique qui affectera significativement (une baisse de 40%) leur rendement. Dans une telle perspective, la saison de pêche estivale pourra difficilement supporter une accentuation significative de l'activité touristique. La pêche blanche, en raison de la période d'ouverture qui lui est propre peut théoriquement contribuer à solutionner une partie de la problématique régionale. Il faut toutefois préciser que les diverses facettes de cette activité n'ont pas encore été évaluées. Qu'il suffise de soulever la question des effectifs des populations sollicitées et du taux de renouvellement qu'elles pourront maintenir pour illustrer le caractère incertain de cette avenue.

En plus de ces quelques incertitudes, il faut tenir compte des facteurs environnementaux (pluies acides, rejets industriels) qui affectent sérieusement (et qui continueront de le faire) le milieu de vie des espèces convoitées par les pêcheurs. Ces considérations nous amènent à douter du potentiel prometteur qu'offriraient ces espèces en d'autres circonstances.

1.4.2 Le tourisme de plein air

Plusieurs intervenants considèrent le cadre naturel régional comme un potentiel touristique intéressant. D'une certaine façon, ils ont raison. Toutefois, une analyse de ce potentiel dans la perspective de la problématique régionale nous oblige à temporiser quelque peu ce premier jugement. Le caractère incertain et la courte durée de notre soi-disant belle saison sont fort peu incitatifs pour les adeptes du plein air. De plus, la température propice à la pratique des activités de plein air pratiquées dans la région est limitée presqu'au plus fort de la saison touristique actuelle. Ces conditions se gâtent sérieusement au moment précis où un allongement du séjour de ces touristes serait souhaitable.

Notre hiver présente des conditions valables pour le ski alpin, mais force est d'admettre qu'à ce chapitre, le Saguenay-Lac-Saint-Jean souffre de la compétition exercée par les nombreuses autres stations extra-régionales.

A l'instar du créneau précédent, il apparaît que le plein air contribue à l'attrait touristique actuel, mais qu'il ne peut guère servir à solutionner le problématique touristique régionale.

1.4.3 Le créneau culturel

Le créneau culturel apporte une contribution intéressante à l'activité touristique régionale en dépit du fait qu'il soit, d'une certaine façon, très peu développé. Il y a, en effet, plusieurs éléments qui ont été négligés par les promoteurs (cf tableau 27).

En plus d'être soustraits aux principales contraintes qui limitent le développement des créneaux précédemment décrits, et d'être eux-mêmes libres de contraintes majeures, ces éléments présentent une spécificité régionale suffisamment élevée pour qu'il nous soit possible de les intégrer dans un circuit patrimonial régional. Un tel circuit permettrait non seulement d'allonger significativement la saison d'opération mais il nous permettrait aussi de procéder à une distribution géographique plus équilibrée des sites et événements touristiques régionaux.

On peut terminer notre analyse en affirmant que le potentiel global offert par les éléments culturels régionaux constitue la meilleure avenue pour continuer le développement touristique régional. Dans la troisième partie du présent mémoire, nous allons tenter de démontrer qu'une interprétation de ces éléments représente le meilleur atout pour faire en sorte que ces potentiels puissent exercer une rétention significative sur les touristes dans la région.

Partie III

Une utilisation du créneau culturel

Après avoir démontré (en partie II) que le créneau culturel constitue l'avenue qui semble privilégiée pour le développement touristique au Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous tenterons dans la troisième partie de ce mémoire, de démontrer comment l'interprétation du patrimoine peut contribuer à ce développement.

Cette démonstration procédera par un bref recensement des écrits spécialisés dont les conclusions seront confirmées par l'analyse d'un site récréo-touristique régional: le village historique de Val-Jalbert. Par la suite, étant donné que notre démarche vise l'ensemble de la région, nous présenterons les attributs de l'approche régionaliste en interprétation, pour conclure avec la présentation d'un circuit patrimonial régional à thématiques d'interprétation intégrées.

1. L'interprétation du patrimoine: un outil touristique

1.1 L'interprétation: un service à offrir

Gabriel J. Cherem (1988), dans une allocution présentée lors du congrès sur l'interprétation du patrimoine et le

tourisme, avance que la demande touristique de la prochaine décennie sera basée sur ce qu'il sera alors convenu d'appeler « the heritage experience », (l'expérience du patrimoine). Il décrit cette expérience de la façon suivante:

« A number of segments of the tourism industry are becoming based upon experiences that spring from the heritage identity of an area... An area's heritage identity is made of its historical, natural and cultural resources. Quite frankly, the historical and natural resources of an area are relatively easy to document. The cultural resources, however, are more difficult to document - they are likely rooted in the values of the people formerly and/or presently occupying the area ».

Après avoir identifié les attentes du futur touriste, nous allons établir le lien qui pourrait exister entre l'expérience du patrimoine que le futur touriste cherchera et le champ d'intervention appelé *interprétation du patrimoine*.

Le futur touriste, dans sa démarche, cherchera à comprendre les signifiants du paysage ou de la région faisant l'objet de sa visite. Il va de soi que son degré de compréhension variera en fonction de son niveau d'érudition. Mais comme ce type de touriste cherche à toujours tirer le plus possible de son voyage, il sera enclin à utiliser les services qui lui permettront de parvenir à ses fins. C'est ici que l'interprétation du patrimoine entre en jeu.

Les cahiers de « Néologie en marche » publiés par l'Office de la langue française, définissent l'interprétation du patrimoine de la façon suivante:

« méthode de sensibilisation qui consiste à traduire pour un public en situation, les signes extérieurs de la valeur et de l'importance du patrimoine, culturel, naturel ou autre, et de ses liens avec l'être humain, en ayant recours à des moyens qui font d'abord appel à l'apprehension, i.e. qui mènent à une forme vécue et descriptive de la connaissance plutôt qu'à une forme rigoureusement rationnelle ».

À la lumière de cette définition, on peut affirmer que l'interprétation du patrimoine (et par extension l'interprète) constitue le lien ou le canal qui permettra au futur touriste d'accéder (intellectuellement ou émotivement) aux éléments culturels qui ont motivé son voyage. C'est d'ailleurs une des conclusions auxquelles arrive Cherem dans son allocution: « as such, once properly conceived and mobilized, heritage interpretation programs facilitate heritage experiences in localities all around the world ». Il présente diverses formules qui connaissent du succès dans plusieurs parties du monde.

« On the Amtrak train between Gallup and Albuquerque, Zonnie Gorman, a native Navajo, interprets Native American Culture, religion,

history and geology to Amtrak passengers as they pass through this magic landscape.

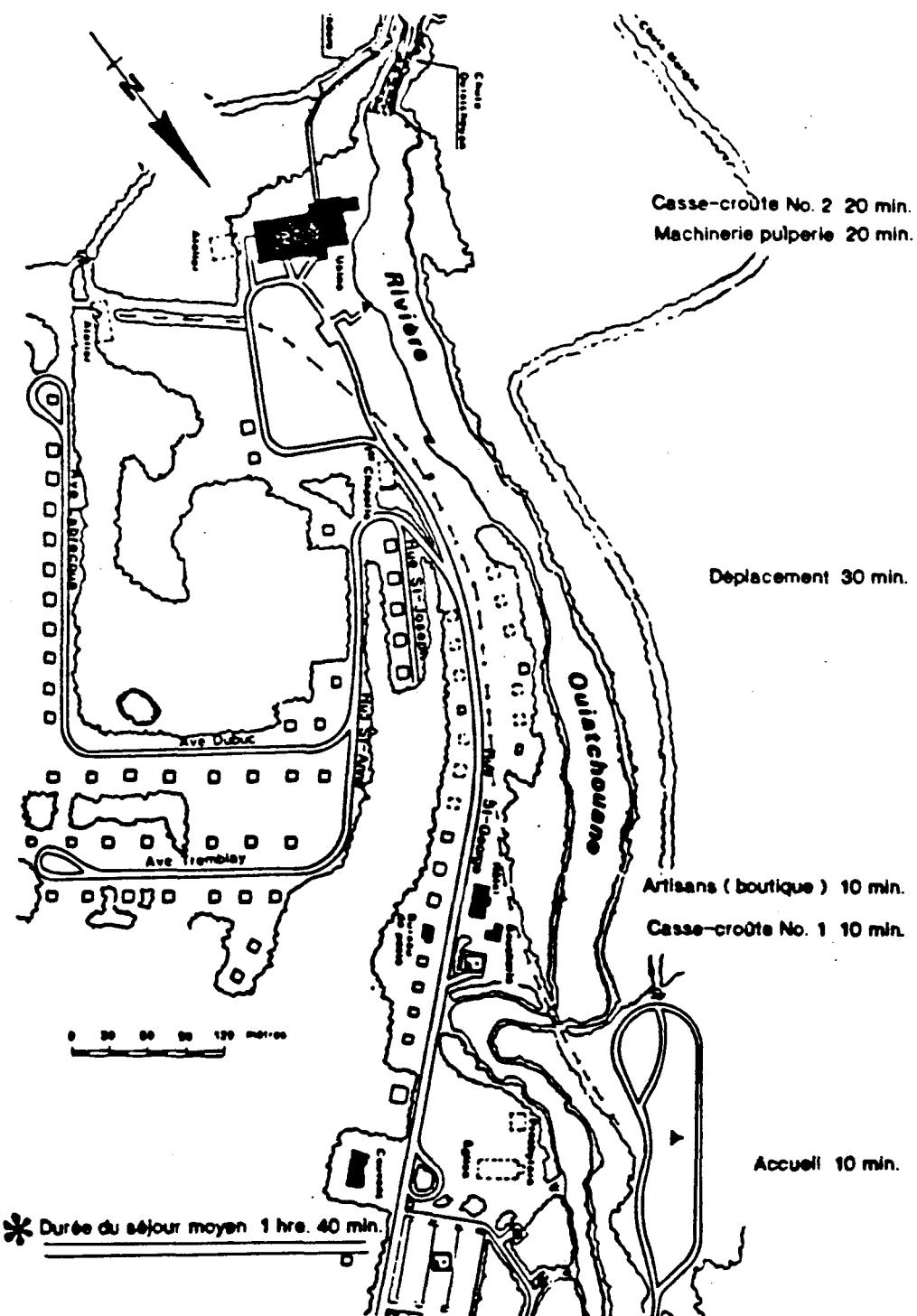
In Ft. Myers, Florida, the former winter home of Thomas Edison, a surprise hitchhiker meets and boards motor coach tours. The hitchhiker is a living portrayal of Thomas Edison. The living history is accomplished by a local amateur actor ».

Les propos et exemples présentés par Cherem ont démontré que l'interprétation constitue un supplément et un modus vivendi des plus valables pour l'industrie touristique de la prochaine décennie. Dans la même veine, nous démontrerons, par l'analyse d'un site récréo-touristique régional, que l'interprétation du patrimoine peut aussi jouer un rôle significatif sur la rétention qu'un site exerce sur les usagers qui le fréquentent.

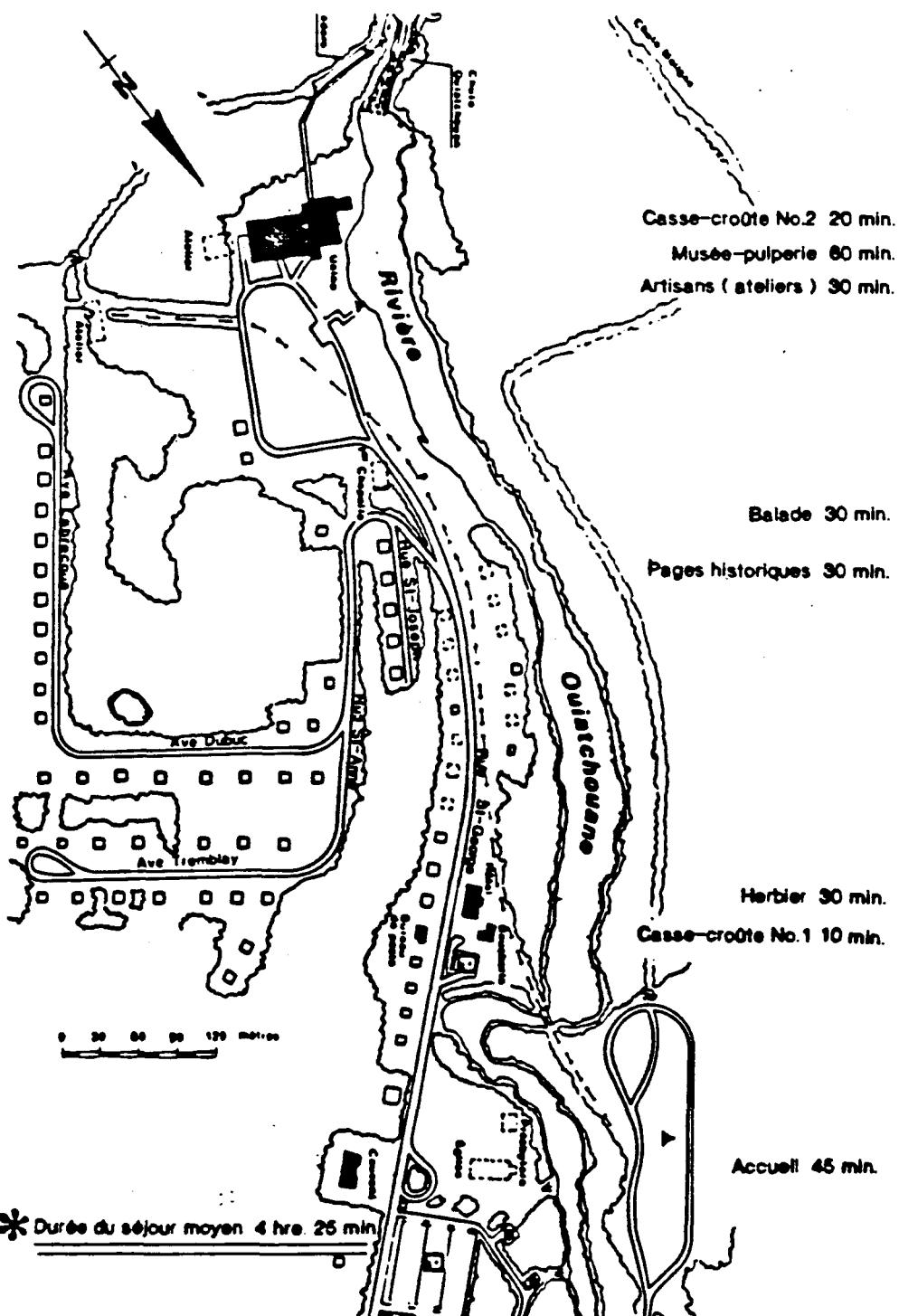
Cette notion de rétention est importante car elle constitue une des façons par lesquelles les promoteurs pourront influencer la variable durée du séjour dans la solution de la problématique touristique régionale. De plus, comme nous l'avons mentionné en partie I, le touriste investit entre 8 et 10 % de son budget dans la consommation de services du genre.

1.2 Le cas du Village historique de Val-Jalbert

En 1982, il n'y avait aucun équipement d'interprétation au village historique de Val-Jalbert. Le séjour du visiteur moyen était alors estimé à une (1) heure et 40 minutes. Le parcours suivi et les temps d'arrêt sont consignés sur la carte 4. En 1986, suite à la mise en place d'une médiatique d'interprétation pertinente à la thématique générale du site, répartie en différents points stratégiques du village, la durée de séjour du visiteur moyen a été portée à plus de quatre (4) heures; le détail de ce séjour est présenté sur la carte 5.



Carte 4: Durée du séjour moyen à Val-Jalbert avant le développement de l'interprétation.



Carte 5: Durée du séjour moyen à Val-Jalbert après le développement de l'interprétation

Un simple calcul suffit à démontrer l'importance de l'interprétation du patrimoine dans le développement d'une infrastructure et d'un produit touristique pour générer des retombées économiques intéressantes.

Comme nous avons précédemment démontré l'importance de l'identité d'une région pour le touriste, nous allons maintenant voir les avantages, tant pour les visiteurs que pour les promoteurs, du développement d'un circuit régional patrimonial. Pour ce faire, nous investiguerons le domaine de l'interprétation régionaliste.

2. L'interprétation régionaliste

L'interprétation, dans le cadre de la réalisation d'un circuit patrimonial régional, doit être développée dans une perspective régionaliste. Avant d'entreprendre la rédaction de ce volet du présent mémoire, il est nécessaire de s'arrêter à quelques considérations d'ordre sémantique. Cette légère digression apportera les précisions nécessaires pour démontrer la pertinence de l'approche régionaliste dans le développement d'un circuit patrimonial.

Nous ne reviendrons pas sur une définition de l'interprétation; si besoin est, le lecteur peut se référer au

point 1 de la page 63. La notion de région doit être précisée; pour les besoins des présentes, nous utiliserons le concept de région patrimoniale, tel que présenté dans une allocution présentée à un congrès de l'Association québécoise des interprètes du patrimoine:

« Etendue de pays aux limites et coordonnées assez spécifiques quant aux paysages (naturels et humanisés) et simultanément quant aux moeurs et industries de sa population, surtout en ce qui est caractéristique et différentiel ».

Cette définition nous suggère que la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean, recouvre trois régions patrimoniales:

- le Lac Saint-Jean;
- le Haut Saguenay (Saint-Bruno à Ville-de-la-Baie);
- le Bas Saguenay (Ville-de-la-Baie à Tadoussac).

Le concept de la région patrimoniale nous amène à parler de celui d'interprétation régionaliste; tirée du même document que la définition précédente, elle se lit comme suit:

« tendance à interpréter le patrimoine d'une région, premièrement et surtout par ses paysages et par les moeurs-industries de sa population... de la part de l'interprète régionaliste, à favoriser des messages qui tiennent compte de la

globalité de l'ensemble plutôt que de se concentrer sur l'interprétation de micro-emplacements ou même de macro-emplacements».

Cette définition de l'interprétation régionaliste fait ressortir une autre dimension de l'interprétation, qu'il nous faut approfondir: la dichotomie micro-interprétation versus macro-interprétation. Toujours issues du même texte:

- « la micro-interprétation:

tendance à interpréter des faits, des phénomènes, des objets, de façon analytique, isolée et sans rapport avec un environnement global."

- la macro-interprétation:

tendance à interpréter des ensembles ou des thèmes patrimoniaux assez homogènes, assez circonscrits dans le temps et dans l'espace».

On pourrait citer en exemple de macro-interprétation, l'industrie forestière, la culture du bleuet ou le mode de vie traditionnel montagnais.

L'interprétation régionaliste présente plusieurs avantages que nous tenterons de situer dans le contexte du développement d'un produit touristique basé sur l'expérience du patrimoine

régional. René Rivard (1979) dans son texte sur le sujet, présente quelques-uns de ces avantages selon deux positions:

« Par rapport au patrimoine,

Ça me permet de:

- conter une histoire globale;
- me choisir un cadre thématique élargi et polymorphe;
- parler de la réalité, lui arracher ses secrets, les transmettre;
- respecter le tissage des éléments patrimoniaux;
- me donner de la dimension, de l'ouverture.

Par rapport à mon interlocuteur,

Ça me permet de:

- lui apprendre à regarder, à voir;
- le respecter dans son rythme, son origine;
- lui donner des moyens, des clés de découverte, de décodage pour qu'il puisse résituer ce qui vient d'être appris ailleurs dans le temps et l'espace, dans sa vie;
- respecter les populations locales et promouvoir le respect mutuel touristes-résidents ».

À ces propos de Rivard (op. cit.), nous ajouterons, par rapport à l'infrastructure régionale, que l'interprétation

régionaliste, par le biais de la création d'un circuit patrimonial, présente l'intérêt d'amener le touriste à circuler sur la majeure partie du territoire de la région. Il en résulterait un séjour allongé et des retombées économiques multipliées pour un nombre accru de promoteurs.

Les interventions effectuées jusqu'à maintenant par les promoteurs l'ont surtout été suivant l'approche analytique. Elle a comme caractéristique première, d'isoler les faits (mis en valeur) et par voie de conséquence, les sites et équipements récréo-touristiques les uns des autres.

Au point de vue économique, cette approche est néfaste, puisqu'en négligeant de créer un renforcement mutuel entre les différents sites et équipements régionaux, elle les met en compétition les uns contre les autres. Il en résulte une rétention touristique amenuisée qui se traduit par une diminution des retombées économiques reliées à ce champ d'activité.

Nous proposons de poursuivre le développement touristique régional en utilisant l'approche systémique. Elle opère en se concentrant sur les interactions qui existent entre les différents éléments présents. Elle pourrait être réalisée par une concertation des différents acteurs régionaux qui permettrait d'offrir aux éventuels touristes, une expérience typiquement sagamienne.

Nous présenterons une proposition de circuit patrimonial dont les composantes, par leur thématique respective, intégrée

à un énoncé de positionnement régional, offrirait une vision globale du paysage patrimonial du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

3. Un circuit patrimonial régional

L'élaboration d'un circuit patrimonial reflétant la réalité régionale passe par la définition du positionnement régional sur l'échiquier touristique national, voire continental.

3.1 Un positionnement régional

Citant l'étude de Leblond, Tremblay et Bouchard (1987), on peut définir le positionnement touristique de la façon suivante:

« Le positionnement constitue la base même du développement du produit touristique; il doit être vu comme une véritable déclaration d'intention des régionaux quant à leur prétention au marché touristique. Il doit, de plus, traduire l'identité régionale à travers les éléments spécifiques qui la particularisent».

Cherem (1988), dans son texte, fait ressortir une autre facette de l'importance du positionnement régional:

« A number of segments of the tourism industry are becoming based upon experiences that spring from the heritage identity of an area».

Il confère ainsi une valeur de première importance au positionnement en tant qu'outil promotionnel. Le touriste qui prépare son voyage, choisit sa destination en fonction du contenu ou des évocations intrinsèques à l'énoncé du positionnement véhiculé par les grossistes en tourisme. La stratégie utilise habituellement une phrase-clé percutante renforcée par une ou quelques images fortement suggestives.

Ainsi, le Sud vend le soleil imagé de scènes de plages et de gastronomie; les stations alpines vendent la neige agrémentée de divertissements de soirée. De la même façon, nous devons identifier notre produit régional. Considérant que nous avons identifié l'avenue patrimoniale comme étant la plus valable pour la poursuite du développement touristique, notre énoncé de positionnement régional devra faire ressortir ce qui nous différencie dans la société québécoise.

Un coup d'oeil au tableau 27 nous permet d'identifier les potentiels culturels propres à l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Un inventaire effectué en région, démontre que chacun de ces potentiels est matérialisé par un ou des témoins encore observables et que la majorité de ces témoins constituent autant d'attraits touristiques développés ou latents. L'ensemble de ces attraits rappelle les différentes phases du développement de la société québécoise:

- la civilisation amérindienne;
- la rencontre entre deux ethnies;
- la colonisation;
- le développement de l'agro-alimentaire;
- l'exploitation forestière;
- l'avènement de l'ère industrielle;
- l'évolution technologique industrielle;
- un mode de vie typiquement régional.

Considérant ce bilan, un positionnement régional pourrait être énoncé de la façon suivante: « Au Saguenay-Lac-Saint-Jean: voir le Québec d'hier à demain. »

Cette phrase, d'aspect banal prend beaucoup d'importance si on retient l'affirmation de Cherem (1988) qui voit dans la découverte de l'identité d'une région, la motivation du touriste des prochaines années.

Dans une stratégie de marketing, ce positionnement devrait être renforcé par des images suggestives:

- la présence amérindienne;
- les sites reconstitués;
- la grande industrie.

Cet énoncé de positionnement souligne le fil conducteur d'un circuit patrimonial où chacune des thématiques d'interprétation individuelles serait reliée à l'énoncé du positionnement régional.

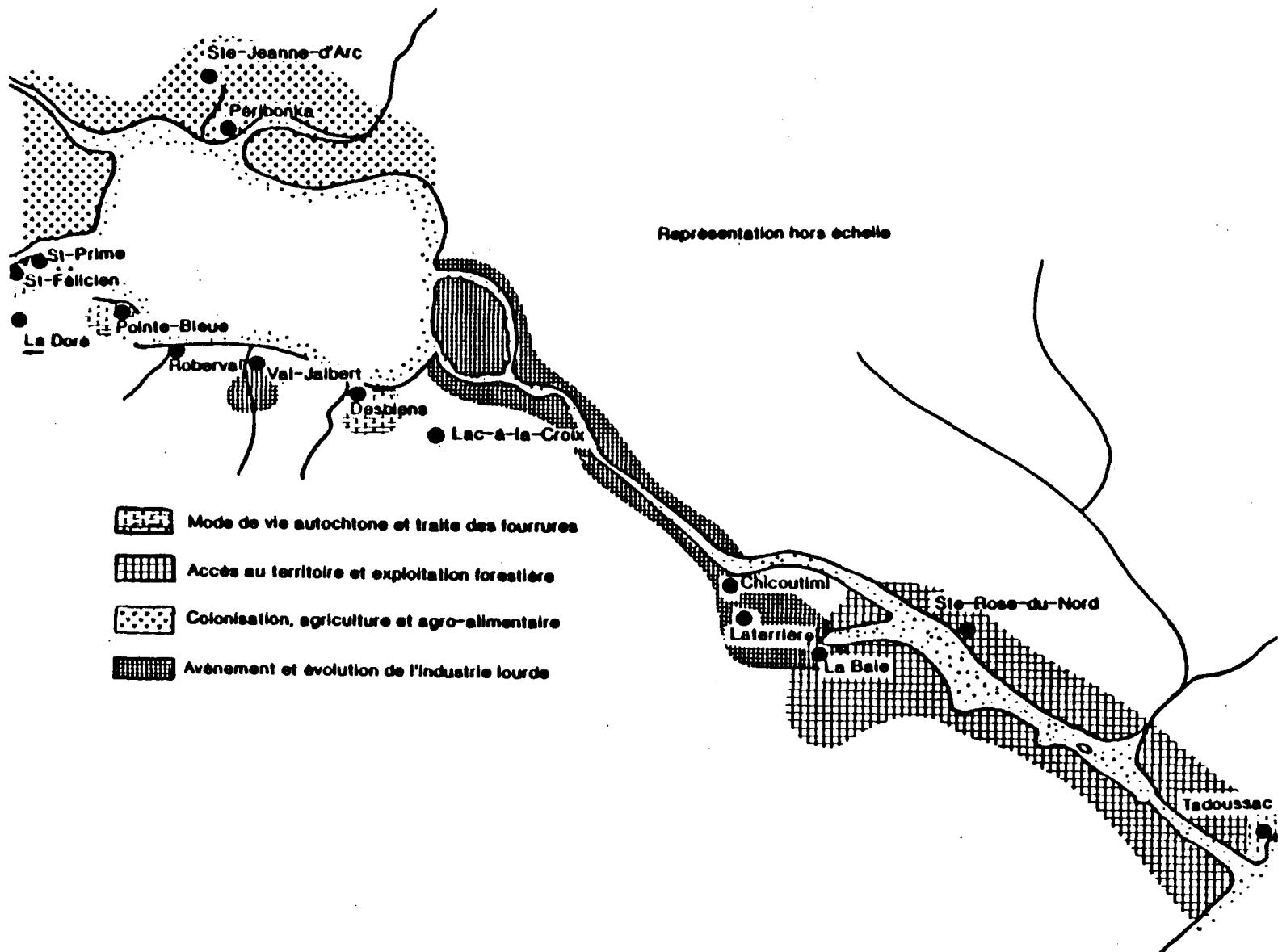
3.2 Les composantes d'un circuit patrimonial régional

potentiels à développer	sites et/ou modes de mise en valeur
1. culture amérindienne	musée de Mashteuiatsh forfaits de vie traditionnelle
2. colonisation	musée Louis Hémon musée du Saguenay
3. exploitation forestière	scieries du Bas-Saguenay sites du patrimoine forestier
4. agro-alimentaire	bleuetières

fromagerie Perron
usines de transformation

- | | |
|------------------------------------|--|
| 5. avènement de l'ère industrielle | barrages hydro-électriques
sites reconstitués |
| 6. évolution technologique | usines pâtes et papiers
alumineries
intervention universitaire |

La carte 6 propose une affectation territoriale pour la mise en valeur d'éléments patrimoniaux propres à chacune de ces sous-thématiques.



Carte 6: Répartition territoriale de sous-thématiques patrimoniales au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

CONCLUSION

L'analyse des trois créneaux touristiques régionaux et la comparaison de leur valeur respective dans le contexte de l'actuelle problématique ont identifié le créneau culturel comme avenue privilégiée pour la poursuite du développement touristique en région 02.

Nous n'affirmons pas qu'il faille substituer le culturel au cynégétique et au pein air, mais bien de l'utiliser en complémentarité avec ces derniers. Il s'agit d'en effectuer une mise ne valeur au moyen d'un circuit régional constitué de plusieurs sous-circuits articulés chacun sur une thématique propre et limités à une portion définie du territoire régional. La juxtaposition de ces sous-circuits amènera le touriste à parcourir toute la région. Ainsi, plutôt que de se compétitionner comme c'est actuellement le cas, les sites se renforceront l'un l'autre.

Alors, un circuit patrimonial et le tour est joué? Oui, mais encore faut-il le bâtir ce circuit. Aussi, faudrait-il dès maintenant différencier patrimoine et vestige patrimonial; car si le premier attire le touriste par l'image qu'il suscite, c'est le second qui le retient par sa forme et ses particularités.

Heureusement, nous disposons des ressources nécessaires pour définir le patrimoine et à inventorier les vestiges patrimoniaux. Le Ministère des Affaires Culturelles offre les services d'un responsable de la mise en valeur du patrimoine, dont la tâche est de répertorier les témoins patrimoniaux épargnés par les nombreuses avancées du progrès qui ont marqué la région.

Il bénéficie de l'apport des nombreux historiens, actuels et disparus, qui ont fait un excellent travail pour reconstituer et nous raconter notre patrimoine. Nous disposons donc de l'ingrédient de base pour développer un parcours régional, qui judicieusement tracé, permettra à nos visiteurs de nous découvrir et de comprendre notre identité.

Mais si le patrimoine est connu, il n'en est pas ainsi de tous nos vestiges patrimoniaux et c'est avec ces derniers que nous bâtirons le circuit en question. Il faut poursuivre la prospection; il ne s'agit pas de sillonnner le territoire mais d'utiliser la connaissance de ceux qui oeuvrent sur le terrain: les inspecteurs municipaux, les postiers ruraux, les cultivateurs, les sociétés d'histoire, etc. Les possibilités sont nombreuses, il n'y a qu'à organiser le blitz...

Ce travail est commencé les Montagnais, par les efforts des Gill, Casavant et Siméon ressuscitent les mémoires et font parler les artefacts. Leur musée est une belle réussite qui pourrait devenir une invitation lancée aux touristes européens, à essayer le mode de vie traditionnel montagnais. Le Conseil montagnais opère maintenant les équipements de la réserve faunique Ashuapmushuan inscrite dans les limites de la réserve à castor concédée à leur l'usage exclusif ; ils ont donc une opportunité doublement intéressante pour amener un touriste à transiter d'un campement à l'autre en apprenant à piéger, à préparer les peaux et à se nourrir de la chair de ses captures. Le Club Aventure, grossiste spécialisé dans ce genre de tourisme, constitue l'intermédiaire privilégié pour lier l'offre à la demande.

Le travail de reconstitution est aussi passablement avancé pour l'exploitation forestière. Je le sais pour y avoir participé. Sous peu, le Bas-Saguenay livrera les péripéties de la saga des bûcherons qui ont ouvert le territoire à la population blanche. Le musée du fjord pourrait, au moyen d'une exposition permanente légère, illustrer les jalons de ce sous-circuit.

L'étape de colonisation de la région ne doit surtout pas être négligée; effectuée très tard dans l'histoire du Québec,

elle présente des vestiges qui sont disparus depuis longtemps ailleurs au Québec. De Saint-Prime à Saint-Coeur-de-Marie, plusieurs vestiges de cette époque attendent le visiteur en plus des éléments propres à l'agriculture et à l'agro-alimentaire: la fromagerie Perron, le moulin à farine de Sainte-Jeanne-d'Arc, les bleuetières, Julac. Le musée Louis Hémon de Pérignonka, avec et par sa vocation littéraire pourrait devenir la plaque tournante de ce sous-circuit.

Le déversoir du lac et le Haut-Saguenay jusqu'à La Baie, sans oublier Val-Jalbert riche de son infrastructure et de ses machineries, racontent tant de pages de notre histoire récente. Un sous-circuit alimenté par l'avènement et l'évolution de l'industrie lourde en région, devrait partir de la pulperie de Chicoutimi. D'aileurs, ce site, avec ses volumes architecturaux devrait retrouver le rôle de premier plan que l'Histoire lui avait conférée dans le développement de la région, et présenter une synthèse visuelle de tous les sous-circuits régionaux.

Le contenu de ces sous-circuits qui sont un décalque de l'histoire de l'évolution de la société québécoise, nous permet de suggérer le positionnement touristique régional suivant: "Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, voir le Québec d'hier à aujourd'hui. Positionnement qui a une grande valeur sachant que

la motivation première du touriste des années 1990, sera la découverte des identités culturelles.

Comme on peut le constater, la suggestion d'un circuit patrimonial n'est que le premier pas vers la solution de la problématique qui freine actuellement le développement du tourisme en région 02. Sa réalisation porte le véritable défi; défi d'actualité qui ne peut être que gratifiant pour ceux ou celles qui le relèveront.

Le temps presse mais le moment est propice; les intervenants du milieu sont prêts. Il faut prendre le collier pour qu'une fois encore, le patrimoine passe à une autre génération. Ce faisant, il pourrait fort bien engendrer une partie de ce développement durable qui retient l'attention d'un nombre sans cesse croissant d'intervenants du milieu.

BIBLIOGRAPHIE

- ALAIN (G.), Plan tactique sur la gélinotte huppée, Québec, 1987.
- BERGERON (J. F.), BROUSSEAU (J.), Guide des poissons d'eau douce du Québec, Québec, 1983
- BERUBE (L.), LAROUCHE (P.) et all., Le piekouaqami - expansion de la saison touristique au Lac Saint-Jean, Alma, non daté.
- CHEREM (G. J.), Interpretation as the Vortex, Actes du congrès sur l'interprétation et le tourisme, Ottawa, 1988
- Clawson (M.), Knetsch (J.L.) Economics of Outdoor Recreation, The John Hopkins Press, Baltimore & London, 1966, 328 pp.
- COOKE (R.), Etude d'interprétation du parc de la Pointe-Taillon, Jonquière, 1987
- COSGROVE (I.), JACKSON (R.), The Geography of Recreation And Leisure, Hutchison Library, London, 1972, 164 pp.
- COTE (M.), Le mythe des retombées économiques, Téoros, Vol.3 No 2, Montréal, 1984
- DESROCHERS (M.), PLOURDE (R.), Le loisir de plein air au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Alma, 1987
- DUPONT (C.), Vocabulaire du tourisme, Anglais/Français-Français/Anglais, Linguatech, Montréal, 1979
- Gauthier (M. J.), Bouchard (L. M.) Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaétan Morin éditeur, Chocoutimi, 1981,
- GID DESIGN, Le patrimoine forestier du Bas-Saguenay, Québec, 1988
- GOUIN (H.), Problématique de la ouananiche au Lac Saint-Jean, version provisoire, MLCP, 1985
- Huot (M.), La situation de l'orignal au Lac Saint-Jean, entrevue orale, MLCP, Jonquière, 1988

- HARVEY (G.), Caractéristiques générales et activités des pêcheurs de ouananiche du lac Saint-Jean, Jonquière, 1980
- HAULOT (A.), Tourisme et environnement- la recherche d'un équilibre, Verviers, 1974
- Jay-Rayon (J.C) Cadre de référence conceptuel plein air éco-loisir-Tome 1, Québec, 1981, 133 pp.
- JOLICOEUR (H.), L'évolution des ventes de permis de chasse à l'ours noir au Québec, entrevue téléphonique, Québec, 1988
- KRIPPENDORF (J), Marketing et tourisme, Francfort, Lang, 1971
- LE GROUPE LEBLOND, TREMBLAY, BOUCHARD, Plan de développement touristique, récréatif et culturel du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais, Chicoutimi, 1987
- MAC La politique québécoise du développement culturel, Vol. 2 Les trois dimensions d'une politique: genres de vie, création, éducation.
Editeur officiel du Québec, Québec, 1978, 321 pp.
- MLCP Le loisir relié à l'utilisation de la faune au Québec, Québec, 1980,
- MLCP Les zones d'exploitation contrôlée-bilan 1985, Québec, 1986
- MLCP Essai de synthèse des connaissances acquises sur la biologie de l'Omble de fontaine dans le sud du Québec, Québec, 1981
- MLCP Enquête auprès des personnes fréquentant la région du Bas-Saguenay, Jonquière, 1986
- MLCP Aménagement et utilisation de la faune au Québec- Stratégie de développement, Québec, 1984
- MLCP Etude sur le piégeage du lièvre au Québec à l'aide de collets (avril 1983 à mars 1984), Québec, 1985
- MLCP Faune du Québec, No.1 l'Orignal, Québec, 1976